

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 16.

Prix du numéro, 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 17 AVRIL 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

L'affaire Letellier, par Delta.—La Jeune-Lorette, par Ahafistari.—Nos gravures.—Henri Heine.—Le duc de Broglie.—Histoire de l'Île-aux-Coudres, par l'abbé Alexis Mailloux (suite).—Choses et autres.—Mélanges.—Poésie : Crémazie, par H.-R. C.—La bande rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Les braves des braves.—Les femmes.—Le portrait du prince Napoléon.—Variétés.—Conseils utiles.—Le jeu de dames.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Aspect des terrains de l'Université McGill; Le monument Maisonneuve; Montréal; Séance de fermeture de l'École d'art et de dessin; Les ouvriers pauvres de Londres demandant l'aumône en chantant dans les rues; La guerre des Zoulous; Défense héroïque des drapeaux du 24^e régiment; Le massacre d'Isandula; Le dernier jour du carême.

L'AFFAIRE LETELLIER

En voilà une affaire qui fait du chemin ! Elle est rendue en Angleterre. Et c'est un ministre, l'hon. M. Langevin, qui a été chargé de l'y porter et de la présenter à Sa Majesté ! Tous les esprits sont excités, tous les regards tournés vers Albion; les conjectures abondent : on interroge les astres, on tire aux cartes, on interprète les songes pour savoir ce qui va arriver. Si les devins et les prophètes étaient encore à la mode, ils en auraient de la besogne !

Reprenons l'histoire de la question au point où nous l'avons laissée dans notre dernier numéro.

La motion de M. Mousseau blâmant la référence en Angleterre, fut suivie d'une déclaration de Sir John établissant que le gouvernement acceptait la responsabilité de cette décision puisqu'il restait au pouvoir. Cette déclaration n'était pas de nature à calmer les esprits, à satisfaire ceux qui blâmaient Sir John d'avoir paru approuver, dans sa première déclaration, la conduite du marquis de Lorne.

La majorité des députés de la province de Québec, se disant trompée par Sir John, aurait voulu le punir immédiatement, mais MM. White, Baker, Lanthier et la plupart des conservateurs des autres provinces furent d'opinion qu'il ne fallait

pas aller plus loin, mais attendre la décision du conseil privé de Sa Majesté. Le *Mail*, la *Gazette* de Montréal et autres journaux conservateurs se hâtaient en même temps d'égayer leur responsabilité du langage et de la conduite de leurs amis et engageaient M. Mousseau à retirer sa motion.

Mais on ne retire rien et on continue l'agitation; on s'assemble, on passe des résolutions, on blâme le gouvernement, et on annonce qu'on ne se soumettra pas à la décision du gouvernement anglais.

"On nous dit d'attendre, dit le *Courrier du Canada*, mais le truc en est usé. Ce n'est pas la première fois que l'on essaye de nous jouer ainsi. On se rappelle le fameux débat des écoles communes du Nouveau-Brunswick. Portée en Angleterre, la question est venue mourir dans les couloirs de Downing street. Et que d'autres antécédents nous apprennent encore qu'il eût valu autant envoyer la question Letellier périr de la peste en Russie !"

"Quelque soit l'intérêt que nous puissions avoir d'être au pouvoir, dit la *Mimnerve*, nous mettons l'honneur bien au-dessus de cela et nous ne serons satisfaits de la situation que lorsque l'honneur sera sauf, fallût-il le sauver dans les rangs de l'opposition."

"Le devoir de Sir John, ajoute le *Canadien*, était de répudier énergiquement l'intervention du gouverneur-général, et ses partisans de vingt ans dans la Chambre lui ont exprimé leur surprise de le voir accepter une humiliation. Il avait un grand rôle à jouer, une large position à adopter. Il a failli à la tâche; personne plus que moi n'en souffre et le regrette, mais notre devoir est de ne pas fléchir quand il s'agit de l'honneur et des grands intérêts du pays."

Le Club-Cartier de Québec a adopté les résolutions suivantes :

Que le club déplore la faiblesse montrée par le cabinet en tentant de justifier, par la bouche du premier ministre, la position arbitraire prise par le marquis de Lorne.

Que le devoir des représentants de notre province dans le cabinet était de résigner leurs portefeuilles, afin de ne pas se rendre solidaires d'une pareille abdication de principes.

Que font et que disent les organes et les chefs du parti libéral pendant ce temps-là ? Dans le parlement, on s'est borné à faire quelques questions; on délibère, on discute et on attend. L'opposition n'aurait pas d'objection à voter non-confiance dans Sir John, mais elle ne veut pas blâmer le gouverneur-général. Les journaux libéraux s'en donnent naturellement et se font un plaisir et un devoir de confirmer l'opinion des conservateurs qui accusent Sir John de les avoir trompés, mais ils prennent chaudement la défense du gouverneur-général. M. Tremblay, de la *Patrie*, qui a publié une brochure pour démontrer que le gouverneur-général ne pouvait pas démettre et ne démettrait pas l'hon. M. Letellier, jubile naturellement et dit que le gouvernement anglais ne le fera pas lui non plus.

Aux journaux conservateurs qui disent que le gouverneur-général a violé le principe de la responsabilité ministérielle en refusant de prendre l'avis de ses ministres, l'*Éclair* et le *Franco-Canadien* disent qu'au contraire il a sauvé la constitution et l'autonomie de la province de Québec.

"Quelle aurait été la conséquence de

la démission de l'hon. M. Letellier ? s'écrie le *Franco-Canadien* : nous n'avions plus de gouvernement indépendant, solidement établi; nos actes eussent été peu contrôlés par un pouvoir central qui aurait fini tôt ou tard par nous englober dans une union législative qui serait devenue notre mort."

Le *Franco-Canadien* ajoute que la conduite du marquis de Lorne lui acquiert un nom honoré dans l'histoire du pays, à côté de celui de Lord Dufferin, dont il est le digne successeur.

"C'est notre prétention, dit la *Patrie*, que le règlement de l'affaire Letellier n'est pas, de par l'acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, du ressort ni de la compétence de l'autorité fédérale.

"En sanctionnant l'acte de 1867, la Grande-Bretagne a garanti aux provinces qui formaient la nouvelle confédération leur autonomie respective; et c'est, par conséquent, à l'autorité impériale, de laquelle seule nous dépendons, de nous protéger contre les empiètements du pouvoir fédéral."

C'est aussi l'opinion du *Chronicle* d'Halifax, mais ce n'est pas celle du *Globe*, qui prétend, comme la *Gazette* de Montréal et les autres journaux conservateurs, qu'en principe le gouverneur-général en conseil, c'est-à-dire le gouvernement fédéral, peut, pour cause, démettre les lieutenants-gouverneurs. Bien entendu, le *Globe* ne trouve pas la cause suffisante dans le cas actuel.

Enfin, les journaux libéraux et un certain nombre de conservateurs, disent que le gouverneur-général en refusant de prendre la responsabilité de la décision d'une question où l'existence du gouvernement responsable dans les provinces est en jeu, a fait preuve de sagesse et de prudence.

Quant à *L'Opinion Publique*, elle ne dit rien; elle rapporte, elle constate l'opinion publique.

DELTA.

LA JEUNE-LORETTE

(Pour faire suite à *Tahourenché*)

Au temps où Champlain visita le pays des Hurons situé par le nord de "la mer d'eau douce" qui porte leur nom, en 1615, dix-huit bourgades fortifiées, construites à la façon de celle d'Hochelaga (minutieusement décrite par Jacques Cartier) s'y élevaient, imposantes, au milieu de vastes champs de maïs, de haricots, de courges, etc. Ça et là, l'hélianthe annuel, dont la graine fournit une excellente huile douce, dressait sa haute tige, sa large fleur à rayons dorés qui lui ont valu le surnom de *soleil*. Restées familières à la tribu, ces plantes sont particulièrement choyées dans les jardins de la Jeune-Lorette. Les Algonquins, peuple chasseur avant tout, dont le territoire ceinturait celui des Hurons, vers l'est et le nord, s'approvisionnaient de graines comestibles, partie ici, partie chez les Iroquois qui habitaient les hauteurs du Richelieu et le nord de l'État de New-York. Au dire de M. Ferland, le peuple huron comptait alors quinze mille âmes; d'autres auteurs, notamment Bouchette, lui en prêtent quarante mille. Il pouvait commander une levée d'envi-

ron quatre à cinq mille tomahawks. Vailant dans les combats, sage dans les conseils, sa renommée s'étendait au loin portant avec elle le prestige d'une grande puissance. C'est ainsi, du moins, que nous l'apercevons à travers le brouillard de l'histoire, en 1649, au moment où les Iroquois le surprennent dans son sommeil, brûlent ses villages, le dispersent aux quatre coins du continent et se baignent dans son sang avec toutes les délices hideuses de la vengeance assouvie. Trois cents de ces malheureux, tristes débris d'une nation si prospère la veille, vinrent chercher un asile sous les murs de Québec, parmi les fils d'Ononchio dont ils partageaient déjà la foi et qu'ils avaient appris à estimer, à aimer dans toute la sincérité du cœur. Un groupe de sauvages algonquins et hurons convertis à la religion chrétienne existait déjà depuis dix ans à Sillery, où ils formaient un village assez considérable. Des relations furent promptement nouées entre ces derniers et les pauvres réfugiés : une organisation s'ensuivit, des projets d'établissement furent arrêtés, et le 29 mars 1651, toute la nouvelle peuplade de Sillery, chez qui le sang huron dominait, allait dresser ses wigwams au bout de l'île d'Orléans, d'où les Iroquois, acharnés à leur ruine, les chassèrent, le 4 juin 1656. Abrités un instant sous le canon de Québec, on les retrouve, deux ans après, à Beauport, qu'ils quittent au bout d'un an pour se rendre à la côte Saint-Michel, où ils séjournèrent l'espace d'environ quatre années.

Ils vont en repartir le 28 décembre 1673, après avoir fait le tour de Québec dans une lente pérégrination, arrosant les étapes de leur marche d'un sang généreux, sang de victimes, de martyrs ou de braves, pour se rendre à l'*Ancienne-Lorette*. Ils campent ici pendant près de vingt-cinq ans; mais qu'est-ce que vingt-cinq années dans la vie d'une nation ? Un jour à peine dans la vie de l'homme. Tout-à-l'heure, en 1697, nous les retrouverons sur le plateau de la Chute qu'ils n'ont cessé d'occuper jusqu'aujourd'hui.

Ils sont là, 336 Hurons—sortis à leur honneur d'une lutte à outrance contre les Iroquois, de l'invasion de leurs droits et de leurs privilèges octroyés pourtant sous le sceau du Roi, de la ruine de leurs chasse causée par l'or anglais, par l'indifférence de la législature canadienne; sortis, répéterai-je, à leur honneur, puis qu'après avoir traversé plus de deux siècles au milieu d'orages qui ont semé le continent des débris de centaines de tribus aborigènes, ils survivent et se maintiennent dans un état de prospérité respectable. Ils sont un véritable phénomène parmi leurs frères. Pendant qu'autour d'eux, les races congénères défaillantes expirent sous le pied d'une civilisation aveugle et avide, ils se redressent à la voix de leurs chefs, restent debout, dignes dans leur faiblesse, nobles dans leur malheur, supportant le fardeau qui devait les écraser, par une force acquise, la force du chrétien et du bon citoyen. Sans préjugés, vu que l'intelligence domine tous leurs actes, ils acceptent les idées nouvelles, ils consentent à leur régénération, ils s'humilient dans la Foi, bien sûrs alors de se relever et même de se grandir. Après tout, dans la vie, qu'est-il autre chose que la Foi ? L'homme a beau tourmenter, il ne sera jamais que le

Polichinelle de la Providence. Les politiciens, à la loupe de leur prétendu génie, n'y voient que des ficelles : pourquoi ne pas croire d'emblée, que derrière les rideaux, il y a quelqu'un qui tire ces ficelles ? Ce quelqu'un est celui qui nous a mis au berceau, qui nous mène à la tombe, les deux seuls faits, la naissance et la mort, que nul ne puisse mettre en doute. Allez ! après cela, dans l'intervalle ; allez ! en liberté, car la liberté est la condition de votre valeur intime ; allez ! mais soyez chrétiens d'abord, et, en ma qualité de Huron, j'ajouterais : soyez catholiques. Le prosélytisme religieux s'exerce trop fortement dans notre société, pour que l'on puisse se permettre d'hésiter devant la confession de sa Foi personnelle. Sans être apôtres, sans être de ceux qui sont appelés à propager la doctrine, nous avons toutefois l'honneur du Christ à affirmer et à venger au besoin. Or, il doit m'être permis de déclarer ici, que mon Christ, à moi, à nous, les Hurons, est celui qu'on adore à Rome. A ce point de vue, je prétends que le Canada sera toujours jaloux de conserver dans l'écrin national, comme une relique précieuse, notre peuplade huronne, si douce, si bonne, si religieuse, si belle, après tout. Elle est une véritable pierre précieuse enchâssée dans l'édifice de la nationalité canadienne ; elle est la gloire des aïeux français par sa conversion et son affection, comme elle est glorieuse pour elle-même par sa conservation. On ne saurait trop s'affirmer à ce sujet, dans un temps où les sociétés secrètes, tout ce qu'il y a de plus vil au monde, nous suivent de l'œil du fond de l'ombre, nous hument, nous harcèlent, nous attaquent, nous frappent, nous tuent.

Je n'applaudis certes pas au prêtre catholique ou au ministre protestant qui abaisse sa chaire à la hauteur du *husting* : mais j'éprouve, par sentiment de simple loyauté, l'action des misérables qui se concertent dans les ténèbres contre ou en faveur de ceux qui vivent au soleil. Le catholicisme ne veut pas cela, Dieu merci ! Voilà pourquoi il est bon aujourd'hui de confesser hautement que nous sommes catholiques. A ce titre seul, nous protestons déjà contre les lâches adhérents des sociétés secrètes : et c'est un bon point parmi les gens honnêtes. Du moment qu'on est sociétaire, affilié de société secrète, on se met dix, cent, mille, dix mille contre un. Pour ne parler qu'au point de vue humain ou social, est-ce digne ? est-ce loyal ? est-ce être homme ?

AMATISTARI !
(A suivre.)

NOS GRAVURES

La défense du drapeau

Dans cette gravure, il est question de deux héros, les lieutenants Melwill et Coghill, du 24^e régiment anglais, qui, voyant leur corps cerné par les Zoulous, lors de la surprise de février dernier, cherchèrent à s'ouvrir un passage à travers la masse compacte de l'ennemi, pour sauver le drapeau du 24^e. Ils firent des prodiges de valeur ; mais ils succombèrent glorieusement sous le nombre.

Bataille d'Insandula

Cette belle page reproduit l'aspect général du combat du 22 février dernier, dont l'acte de courage des lieutenants Melwill et Coghill fut un épisode. Surpris par les Zoulous, le commandant anglais fit de vains efforts pour repousser les masses qui l'entouraient. Il vit bientôt que tout était fini. "Le dernier ordre que nous entendîmes donner, a écrit un survivant, ce fut : *bayonnette fixe*, et mourez comme doivent mourir des soldats anglais !" "Ainsi fut-il fait !..." ajoute le témoin oculaire échappé par miracle à cet affreux massacre.

Le monument Maisonneuve

Nous avons déjà fait l'éloge du dessin de ce monument. La gravure, quoiqu'imparfaite, fera voir que nous n'en avons pas

dit trop de bien. Il sera élevé sur la Places-d'Armes, précisément dans l'endroit qui rappelle le plus la valeur et le dévouement du fondateur de Montréal. L'inauguration aura lieu le 18 mai 1880, jour anniversaire de celui où Maisonneuve prit possession de l'île de Montréal au nom de Dieu et de la France, en 1641. Il aura 34 pieds de hauteur et portera sur ses faces des armoiries et des inscriptions.

La misère à Londres

We have got no work to do (bis),
We are all frozen out,
Poor labouring men,
And we have got no work to do.

Nous n'avons pas de travail à faire,
Nous sommes tous glacés,
Pauvres hommes de peine,
Et nous n'avons pas de travail à faire.

Tel est le lugubre couplet que, de tout temps, pendant les hivers rigoureux, les habitants de Londres entendent psalmodier sous leurs fenêtres par des troupes de mendiants ou d'ouvriers sans ouvrage ; jadis ces bandes étaient mal vêtues, déguenillées, et l'observateur sentait que, si parmi eux se trouvaient quelques travailleurs intéressants, la plupart des autres appartenaient à la pire espèce de la population. Cet hiver, le nombre de ces groupes de mendiants chantants s'est considérablement accru, et il est des temps où il en passe quelques-uns dans les quartiers les mieux habités de Londres, tandis que dans les quartiers excentriques la procession est continuelle. Ce qui distingue enfin les nouveaux quêteurs, c'est leur aspect de quasi-propreté ; ce n'est donc plus le mendiant proprement dit, c'est bien l'ouvrier sans pain, dans sa tenue ordinaire, qui va implorer la charité publique, ce qui est un signe des temps, car il n'est aucune ville au monde où il se fasse plus de bien qu'à Londres, où il y ait plus de sociétés protectrices de toutes les misères, où les riches aient un plus fort budget pour les pauvres. Malheureusement, tout s'épuise ; la malheureuse crise qui sévit sur le monde entier s'est abattue avec intensité sur l'Angleterre, et il n'est pas étonnant qu'à la fin d'une saison rigoureuse les ressources ordinaires du pauvre honteux lui fassent défaut, et qu'il soit obligé de sortir de sa réserve pour se livrer à la mendicité publique. Pendant que la femme et les enfants pleurent à la maison, sans aliments et sans feu peut-être, quand son cœur saigne, il chante donc avec ses camarades d'infortune le triste refrain :

Nous n'avons pas de travail à faire,
Nous sommes tous glacés,
Pauvres hommes de peine,
Et nous n'avons pas de travail à faire.

HENRI HEINE

On a beaucoup parlé de ce grand écrivain à propos du vingt-deuxième anniversaire de sa mort. C'était un Allemand qui passa les trente dernières années de sa vie à Paris, qu'il adorait, au milieu des Français dont l'esprit et la gaieté le charmaient. Écoutons-le :

"Paris me divertit fort par la gaieté qui ne le quitte jamais, et dont l'influence atteint même les esprits les plus tristes. Paris est la scène où l'on représente les plus sanglantes tragédies de l'histoire, tragédies dont le souvenir émeut les cœurs et appelle les larmes dans les pays les plus lointains. Mais à Paris même, le spectateur de toutes ces grandes tragédies éprouve ce que moi-même j'ai éprouvé à la Porte-Saint-Martin, où l'on jouait la *Tour de Nesles*. J'étais placé derrière une dame coiffée d'un chapeau de gaze rose, et ce chapeau était si grand, qu'il me cachait la scène, si bien que j'aperçus tout ce qui s'y passait à travers cette gaze rose, et que toutes les horreurs du drame m'apparaissaient sous une couleur tendre et agréable. Sur tout Paris cette lumière rose est étendue ; elle adoucit les tragédies et elle répand la joie de la vie au milieu des ténèbres. Même les douleurs qu'on a apportées à Paris au fond de son cœur, y perdent leur intensité. Dans cette atmosphère parisienne, les blessures se guérissent plus vite que partout ailleurs ; cette atmosphère

est généreuse, bienfaisante, aimable comme le peuple français. Ce qui me séduit surtout dans cette population parisienne, c'est sa politesse et sa distinction. Les excuses d'un Parisien qui, le jour de mon arrivée, me bouscula sur le boulevard, sonnèrent à mon oreille comme une mélodie de Rossini.

"A cette musique de la langue se mêlait un souvenir d'enfance. Le premier livre dans lequel j'ai appris le français sont les *Fables de La Fontaine*. A Paris, en attendant tout autour de moi les gens parler le français, je pensais constamment à ces fables ; il me semblait entendre les voix des animaux : tantôt parlait le lion, tantôt le loup, puis l'agneau, la cigogne, le pigeon ou le renard ; je ne puis voir cette foule sans réciter tout bas les vers de mon enfance :

Eh ! bonjour, monsieur du corbeau !
Que vous êtes joli, que vous me semblez beau."

N'est-ce pas que c'est tout à fait délicieux !

* *

La renommée d'Henri Heine l'avait précédé à Paris : toutes les portes s'ouvrirent devant lui : il devint rapidement le familier de toutes les illustrations du temps ; il allait beaucoup dans le monde, et, dans une de ses lettres, il fait d'un salon de 1830 le charmant croquis que voici :

"Ce qui me frappa le plus dans le monde, ce sont les éléments divers dont se compose un salon à Paris. Souvent, en parcourant les salles, il me semble que je suis dans la boutique d'un marchand d'antiquités du quai Voltaire, où les reliques de toutes les époques gisent les unes à côté des autres : l'Apollon grec à côté d'une idole chinoise, un dieu mexicain à côté d'un Christ gothique ; des monstres égyptiens à la tête de chien, des grimaces en bois, en ivoire ou en cuivre. C'est ainsi que dans le même salon j'aperçois d'anciens mousquetaires qui ont dansé avec Marie-Antoinette ; des républicains qui furent adulés à l'Assemblée nationale ; d'anciens partisans du Directoire, familiers du Luxembourg ; de grands dignitaires de l'Empire, devant lesquels toute l'Europe a tremblé ; tous les vieux dieux délabrés de toutes les époques et auxquels personne ne croit plus. Les noms crient quand on les met les uns à côtés des autres, mais les hommes vivent en paix comme les antiquités dans la boutique du quai Voltaire. Dans les pays germaniques, où les passions sont moins disciplinées, il serait impossible que tant de personnalités opposées vécussent ensemble. Cela vient aussi de ce que le besoin de conversation n'est pas le même dans le froid Nord que dans le chaud pays de France, où les plus féroces ennemis, en se rencontrant dans un salon, ne peuvent pas longtemps garder le silence. Il faut dire aussi que le désir de plaire est si grand à Paris qu'on s'efforce, non-seulement de plaire à ses amis, mais encore à ses ennemis."

* *

Henri Heine garda cette ironie hautaine et cet esprit incomparable jusqu'à la fin. Quand, atteint par cette terrible maladie de la moelle épinière, il subissait sa longue agonie morale, alors qu'une paralysie des paupières avait fermé ses yeux, la bonne humeur resta debout dans ce corps ravagé. Un jour que son médecin l'auscultait :

— Voyons, monsieur Heine, lui demandait-il, pouvez-vous siffler ?

— Hélas ! non, répondit Heine, pas mêmes les pièces de Scribe : c'est tout dire.

Peu de jours avant sa mort, Heine écrivit à un ami : "Je suis malade comme un chien et je lutte contre la mort comme un chat. On dit que les chats ont la vie dure." Cette effroyable agonie dura huit ans. Le grand écrivain, étendu sur un matelas, incapable de faire un mouvement, attendait la mort avec une entière sérénité, le sourire sur les lèvres. Parfois, il se faisait transporter sur son balcon, d'où l'on avait une vue incomparable sur les Champs-Élysées : ses yeux s'étaient fermés. "Je ne vois plus Paris," disait-il, "mais je l'entends ; dans le bruit de la rue, il revit tout entier dans mon souve-

nir ; et quand j'entends aboyer un chien parisien qui, d'un pas léger, parcourt les Champs-Élysées, j'envie son bonheur." Et comme un ami le surprit dans un de ses rares accès de mélancolie, il crut devoir parler à Heine de l'Éternité.

— Etes-vous en règle avec le bon Dieu ? demanda cet ami.

— Parfaitement, répondit le poète, Dieu me pardonnera ; c'est son métier.

Quelques heures après, Heine se sentait mourir ; il exigea qu'on le laissât seul avec le docteur Gruby.

— Docteur, lui dit-il, vous étiez mon ami. J'exige de vous un dernier service. Dites-moi toute la vérité : c'est fini, n'est-ce pas ?

Le médecin se tut.

— Merci, ami, fit Heine.

— Avez-vous une dernière prière à m'adresser ? demanda le docteur ému jusqu'aux larmes.

— Oui, répondit le poète, ma femme dort ; ne la réveillez pas. Mais prenez sur cette table les fleurs qu'elle a achetées ce matin. J'adore les fleurs ! Bien, placez-les sur ma poitrine. Merci, merci encore.

Et s'enivrant une dernière fois des parfums, Henri Heine murmura :

— Des fleurs ! des fleurs ! que la nature est donc belle !

Ce furent ses dernières paroles ; son vaste esprit s'était envolé vers ce Dieu en qui il avait foi et qui a dû lui faire miséricorde.

LE DUC DE BROGLIE

L'ex-premier ministre de France a eu la douleur de perdre, il y a quelques années, un de ses fils. Il ne lui en reste plus que quatre : Victor, secrétaire d'ambassade en disponibilité ; Amédée, capitaine d'état-major et propriétaire du magnifique château de Chaumont, sur les bords de la Loire ; François, officier très-brillant, actuellement à l'École supérieure de guerre, et Emmanuel, l'aimable et sympathique auteur de travaux historiques où il a fait apprécier des délicats le tour ingénieux de son esprit et la tendresse un peu mélancolique de son âme.

Amédée était à la bataille de Gravelotte, parmi ces hussards qui ont fourni une charge de cavalerie rivale de celle des cuirassiers légendaires de Reischoffen, et enfermé dans Metz avec l'armée de Bazaine, il n'en est sorti que pour la dure captivité d'Allemagne.

François a fait également ses premières armes contre la Prusse, puis, employé à reconquérir Paris sur la Commune, il s'y distingua d'une façon exceptionnelle, et, atteint d'une grave blessure qui, durant plusieurs semaines, le tint entre la vie et la mort, il reçut de M. Thiers la croix de la Légion d'honneur.

C'est dans ce milieu de famille, intelligent et patriote, que vit l'ancien président du conseil. De goûts simples, d'habitudes laborieuses, il ne sort guère de cette intimité que pour faire ça et là des visites à la manufacture de Saint-Gobain, dont il est le premier administrateur.

Eh bien ! c'est ce grand esprit, ce ferme chrétien, de la vie publique la plus intégrale, de la vie privée la plus austère, rangé comme un bourgeois, simple comme un petit rentier, qui ne fréquente pas les coulisses, qui ne fait pas courir, qui ne jette son temps et sa fortune ni aux femmes, ni au turf, ni aux meutes, ni aux cartes, ni aux fantaisies, qui travaille, qui étudie, qui écrit ; c'est cet homme d'Etat éminent et respecté qui a été, depuis quelque temps, calomnié à plaisir, noirci, vilipendé comme le dernier des aventuriers. Plus il s'enferme dans la réserve, plus on l'accusait d'abominables complots. Partout la démocratie haineuse et affolée voyait son ombre et sa main, et, quand il était tranquille ment rue de Solferino, au milieu de ses livres, la peur l'apercevait à Rome, tramant avec les cardinaux le renversement de la République et le bouleversement du monde !



ASPECT DES TERRAINS DE L'UNIVERSITÉ MCGILL EN HIVER



MAISONNEUVE

DESSIN D'UNE STATUE MONUMENTALE QUE L'ON PROPOSE D'ÉRIGER A LA MÉMOIRE DU FONDATEUR DE MONTRÉAL, SUR LA PLACE-D'ARMES

HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

CHAPITRE TREIZIÈME

PERTES DE VIE D'UN CERTAIN NOMBRE DES
HABITANTS DE L'ILE-AUX-COUDRES PAR
SUITE DE LA NAVIGATION, ETC., ETC.

XIII

ELOI DUFOUR (1)

Les habitants de l'île-aux-Coudres avaient vu passer treize années sans avoir à déplorer d'autres morts dans les eaux du fleuve. La plaie ouverte dans tous les cœurs par la fatale disparition d'André Pedneau, commençait à se cicatriser, lorsqu'un autre malheur vint rouvrir cette plaie et plonger de nouveau l'île-aux-Coudres dans le deuil, les larmes et la désolation.

On ne comprendrait guère le motif de cette douleur de toute l'île-aux-Coudres à la nouvelle d'un malheur qui engloutit un de ses enfants dans les eaux, si on ne faisait attention que ceux qui habitent cette petite île se connaissent comme les enfants de la même famille, s'aiment, sont presque tous liés par des liens de parenté et s'intéressent vivement les uns aux autres. La population de l'île-aux-Coudres est, sous ces rapports, une population à part et singulièrement affectionnée à tout ce qui la regarde. Cet attachement qui les lie les uns aux autres fait que, si quelqu'un de l'île est en voyage sur l'eau, où tant de malheurs sont arrivés surtout dans la saison du printemps et dans celle de l'automne, chacun y prend part et s'intéresse à ce voyage. Si le temps devient mauvais, si la tempête s'élève, si ceux qui voyagent ont quelque danger à courir, tous en éprouvent de vives et profondes inquiétudes. Si le retour sur l'île est trop différé, on s'y livre aux alarmes, dans l'appréhension de quelque malheur. Le mot dont on se sert en semblables circonstances me paraît bien convenir à cette famille d'amis, de parents et de frères : *Nos gens retardent de revenir ! Ne serait-il pas arrivé quelque malheur ?* Et l'inquiétude s'empare de toute la population. Si le retour s'opère sans accident, la joie renaît dans tous les cœurs, car nos gens sont arrivés !

J'ai cru devoir faire cette remarque, avant de continuer le récit des malheurs arrivés aux habitants de mon île-aux-Coudres, parce qu'on aurait pu penser que je traçais des tableaux de fantaisie lorsque j'essaie de décrire la douleur qui s'empare de toutes les âmes quand quelqu'un des enfants de l'île-aux-Coudres a péri dans les eaux. Je reviens à mon récit.

Eloi Dufour, frère d'Augustin Dufour, encore vivant (1870), était un des petits fils de Gabriel Dufour, que nous avons appris s'être noyé en allant prendre la direction d'un bâtiment dans les eaux du Gouffre, entre les années 1770 et 1773.

Eloi Dufour était un jeune homme d'une grande vigueur et un très-habile navigateur. J'ajoute qu'il était obligeant envers tout le monde et sincèrement estimé par tous les habitants de l'île-aux-Coudres.

Il était capitaine d'une petite goélette, avec laquelle il voyageait d'ordinaire entre l'île et Québec. Au dernier voyage, il avait entré sa goélette dans le *havre du Palais*, le seul abri des navigateurs de Québec vers cette époque. Encore plus que d'ordinaire, il s'était empressé de terminer ses affaires pour retourner à l'île-aux-Coudres.

Le vent qui, pendant plusieurs jours, avait été contraire, changea tout à coup ; la marée allait baisser et tout annonçait

un heureux retour sur l'île. Eloi Dufour embarqua sur sa goélette, fit lever l'ancre, commanda de monter les voiles et se mit de la partie, afin de ne point retarder son départ.

S'emparant d'une drisse pour étendre au vent une des voiles, il arriva que la poulie, du haut du mât où elle était fixée, s'en détacha tout d'un coup, et l'infortuné Eloi Dufour, qui y était comme suspendu, alla tomber les reins sur la lisse de la goélette et de là fut précipité dans les eaux, à une profondeur de huit à dix pieds. Le violent coup qu'il avait reçu aux reins et qui lui avait probablement fait perdre connaissance, l'empêcha de revenir à la surface. Il y trouva la mort. C'était le 17 du mois de septembre de l'année 1821.

L'équipage consterné jeta l'ancre et attendit avec anxiété que la marée eût baissé. On retrouva le corps d'Eloi Dufour, à l'endroit précis où il était tombé. Après une enquête, son corps fut placé sur le pont de sa goélette.

A la marée suivante, l'équipage désolé et n'ayant plus que le cadavre de son brave capitaine, hissa de nouveau les voiles, plaça le pavillon à mi-mât, en signe de deuil, et prit la route de l'île-aux-Coudres, où on était bien éloigné de soupçonner le malheur qui était arrivé.

Mais dès que la goélette approcha du rivage de l'île-aux-Coudres, la vue du pavillon de détresse fit naître les plus cruelles appréhensions. Il n'y avait pas moyen d'en douter, un malheur était arrivé. Et quand la famille Dufour apprit la mort si soudaine et si inattendue du capitaine de la goélette dont on ramenait le corps, on ne peut se faire une idée de sa désolation. Je me trouvais alors sur l'île, et je déclare n'avoir jamais été témoin d'une scène aussi douloureuse.

Cette fatale nouvelle se répandit dans un instant sur toute l'île et y causa des regrets d'autant plus profonds que la déplorable mort de ce jeune homme brave, intelligent, actif et d'une obligeance sans bornes envers tous ceux qui réclamaient ses services, y était moins attendue. J'assistai à sa sépulture et je vis la population entière de l'île au pied de l'autel, dans un morne silence et donnant les marques d'un profond chagrin. Eloi Dufour méritait ce témoignage de sympathie, et on le lui avait donné dans toute la sincérité des cœurs.

XIV

FRANÇOIS-XAVIER TREMBLAY (1)

Dix mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis le jour de la mort regrettable d'Eloi Dufour, que l'île-aux-Coudres fut replongée dans le deuil et les larmes, par la mort d'un autre de ses jeunes gens, arrivée d'une manière aussi déplorable et aussi inattendue que celle du 17 septembre précédent.

Dans le printemps de 1822, François-Xavier Tremblay, frère de M. Godfroy Tremblay, ancien curé de Sainte-Agnès, s'était chargé de conduire une goélette à la place d'un des navigateurs de l'île-aux-Coudres. Déjà il avait fait plusieurs voyages à Québec comme capitaine de cette goélette. Tout avait bien réussi et les voyages avaient été prompts et heureux. Il y avait, dans ces succès, plus qu'il ne fallait pour encourager le jeune François-Xavier à continuer cette navigation. Voici d'abord ce qui lui arriva avant son départ de l'île, où, quelques jours plus tard, on ne devait y apporter que son corps inanimé.

Je ne crois pas aux *pressentiments* jusqu'au point d'y mettre une entière confiance. Je suis cependant assez porté à regarder comme dignes d'attention certaines terreurs et appréhensions qui viennent saisir l'esprit d'une personne, la plangent dans un malaise incroyable, et lui font appréhender d'entreprendre soit un voyage, soit une affaire quelconque. Il me semble que ce ne serait pas trop accorder à la créature humaine, en lui faisant une part de l'instinct de certains animaux

qui prévoient les tempêtes, les changements subits dans le temps, et nous donnent des marques assurées de cet instinct en se cherchant un abri.

Quoi qu'il en soit de cette opinion, dont je suis très-éloigné de faire un motif de superstition déraisonnable, ou de lui donner plus d'importance qu'elle ne mérite, voici ce qu'éprouva le jeune François-Xavier Tremblay avant son départ de l'île pour son dernier voyage. Je tiens ceci de M. Godfroy Tremblay, son frère.

Le jour qui précéda celui de son départ pour Québec, ayant tout mis en ordre à bord de sa goélette, le jeune François s'était rendu dans sa famille pour y passer la nuit. Le lendemain, il se leva de grand matin, et la première parole qu'on entendit sortir de sa bouche, ce fut qu'il lui en coûtait infiniment d'entreprendre ce voyage, par la pensée qu'il lui serait fatal. Agité d'une manière inaccoutumée, il marchait, s'arrêtait, sortait à la porte, rentrait dans la maison, sortait de nouveau, regardait le ciel, la mer, d'où venait le vent. Et le visage abattu, la désolation dans l'âme, il ne pouvait se résoudre à se rendre à sa goélette pour s'y embarquer. Le pauvre jeune homme faisait vraiment pitié. Encouragé par sa famille qui lui disait de ne pas s'amuser à ces vaines craintes, il se décida enfin à partir après avoir fait les plus grands efforts. Mais que son départ fut triste ! et triste son éloignement de la maison paternelle ! Le jeune Tremblay sortit lentement de la maison, puis la tête baissée et à pas lents il s'éloigna de ceux qu'il ne devait plus jamais revoir. Et chose qui étonna sa famille, c'est qu'à plusieurs reprises, il s'arrêtait, se tournait vers la maison de ses parents, la regardait pendant quelque temps, puis faisant quelques pas, il se retournait de nouveau, et semblait lui adresser d'éternels adieux.

Quand il fut hors de vue, sa famille ne pouvait revenir de l'étonnement qu'un tel départ lui avait causé. Il y avait certainement de quoi s'étonner, car le jeune Tremblay, qui aimait beaucoup la navigation, était toujours parti de la maison paternelle fort joyeux et fort content, avant ce jour. Cependant, comme sa famille était pleine de confiance en Dieu, elle finit par éloigner les craintes qui s'étaient emparées d'elle, et se confia à la garde de la Providence, qui veillait sur ce jeune homme.

François-Xavier Tremblay se rendit heureusement à Québec, où il arriva un samedi. Le lendemain, dimanche, ayant recommandé à son équipage le soin de la goélette, il se rendit à la cathédrale pour entendre la grande messe. La grande messe finie, il revint aussitôt au quai pour embarquer à bord de sa goélette. La marée était haute. La goélette qu'il était chargé de conduire n'avait qu'une très-petite chaloupe de bord ; c'était un véritable instrument de malheur. Tremblay appela, et un des matelots de sa goélette, qui avait l'habitude d'avaloir, parfois, trop de liqueurs fortes, s'embarqua péniblement dans la petite chaloupe et se rendit au quai. Il est probable que Tremblay ne s'aperçut pas que cet homme avait trop pris de boisson, car il n'eut pas risqué ainsi sa vie, ou se serait chargé de conduire lui-même la chaloupe. Il se plaça en avant et le misérable buveur se mit en arrière avec une rame, pour gagner la goélette à la *goudille*. Mais à peine était-il éloigné du quai d'une vingtaine de pas, que sa rame échappa de l'enfoncement qui devait la retenir ; les jambes amollies par l'action de la boisson et la tête trop chargée de ses vapeurs, ce malheureux ne put garder l'équilibre. Il alla tomber sur un des bords de la petite chaloupe, et la fit renverser *sens dessus dessous*. Par malheur, il n'y avait personne sur le quai pour aller à leur secours. Après être revenu trois fois à la surface de l'eau, l'infortuné Tremblay s'y enfonça de nouveau pour y demeurer : il y avait trouvé la mort dont tant de pressentiments l'avaient averti avant son départ de l'île-aux-Coudres. Le malheureux qui avait été la cause de cette funeste catastrophe savait un peu nager. Il put se maintenir assez longtemps sur l'eau pour pouvoir attendre une chaloupe qui arriva près de lui au moment

où il allait disparaître. Un des hommes de cette chaloupe put le saisir par les cheveux à la longueur de son bras. On le tira à bord où on eut mille peines à le rappeler à la vie. Il était sauvé, mais son brave capitaine avait péri par suite de la hideuse boisson que le matelot avait trop bue en l'absence de son maître, pendant que celui-ci entendait la sainte messe. C'était le 7 du mois de juillet 1822, vers l'heure de midi.

A basse marée, on retrouva le corps du jeune Tremblay, comme, moins de dix mois auparavant, on avait trouvé celui de son ami, Eloi Dufour, tous deux noyés dans le *havre du Palais*. Un corps de juré constata le fait de cette déplorable mort. Le corps de François-Xavier Tremblay fut ensuite placé sur le pont de la goélette, et, trois jours plus tard, il fut amené à l'île-aux-Coudres.

Si la désolation avait été grande lors qu'y arriva le corps d'Eloi Dufour, cette seconde mort, suivie de si près de la précédente dont le chagrin n'était qu'assoupi, replongea les habitants de l'île dans une suprême désolation. Il y eut des larmes abondantes versées dans presque toutes les familles, si attachées à celle de l'admirable père de l'infortuné jeune homme. Mais qui pourrait se faire une idée de la douleur de sa famille, que le départ de Tremblay, accompagné de tant de terreurs, avait préparée à ressentir plus vivement le coup qui l'avait frappée !

Comme à la sépulture d'Eloi Dufour, toute la population de l'île se rendit à l'église à la suite du corps de l'infortuné noyé, pour y mêler ses larmes à celles de sa famille.

Le jeune François-Xavier Tremblay était la quatorzième victime de la navigation depuis l'année 1750, c'est-à-dire pendant l'espace de 72 ans.

XV

PIERRE-NOËL BOUDREAU (1)

Pierre-Noël Boudreau était le fils de Pierre Boudreau, un des patriarches de l'île-aux-Coudres. Il était frère de messire Pierre-Thomas Boudreau, l'ancien curé de l'île. Deux de ses frères avaient fait un cours complet d'études au Séminaire de Québec. L'un d'eux, Etienne Boudreau, a été notaire à Québec, l'autre, Louis Boudreau, était médecin.

Pierre-Noël, après avoir fait une partie de ses études au Séminaire de Québec, avait embrassé la profession de notaire comme son frère Etienne.

Après avoir été reçu, il revint à l'île-aux-Coudres, mais n'y trouvant pas à exercer sa profession, il était allé se placer entre la paroisse de Sainte-Anne du Nord et celle de Saint-Joachim, espérant y trouver de l'ouvrage.

Il n'y avait pas encore longtemps qu'il y vivait, lorsqu'un matin d'une nuit sombre et orageuse, on le trouva noyé dans la rivière Sainte-Anne.

Cette nouvelle mort, arrivée à un autre enfant de l'île-aux-Coudres, venant à la suite de deux autres qui se suivaient d'année en année, affligea profondément les habitants de l'île, qui pouvaient croire à une espèce de fatalité attachée à leur population, où l'on semblait condamné à périr dans les flots. Pierre-Noël Boudreau était un homme paisible, tranquille, sans malice et incapable de faire de la peine à qui que ce fût.

Ce qui affligea plus grandement sa famille, c'est que la mort de Pierre-Noël Boudreau était demeurée environnée de mystères qui donnèrent lieu à beaucoup de conjectures. Les uns ont cru qu'en voulant traverser le pont, pen lant cette nuit sombre et orageuse, il s'était trop approché du bord et était tombé dans la rivière. D'autres ont cru que, en voulant traverser, il aurait préféré passer à l'eau, et serait tombé dans une *souille* et s'y serait noyé. D'autres enfin, mais avec beaucoup de probabilité, ont pensé qu'il avait été jeté à l'eau par quelqu'un qui avait de la haine contre lui. Cette mort est donc restée en-

(1) Eloi Dufour était né le 24 du mois de décembre, en l'année 1797. Au 17 de septembre 1821, il n'avait pas encore accompli sa 24^e année.

(1) François-Xavier Tremblay était né le 11 février 1798. A l'époque de sa mort, il était âgé de 24 ans 5 mois moins 4 jours.

(1) Pierre-Noël Boudreau était né le 25 de décembre 1794. Il était dans sa 29^e année lorsqu'il périt. Il n'était point marié.

sevelie dans de profondes ténèbres que la lumière n'éclairera probablement jamais. Ainsi, ma petite Ile-aux-Coudres avait à peine essuyé ses larmes, que d'autres plus abondantes et plus amères lui étaient demandées pour déplorer la mort d'une nouvelle victime périée dans les eaux ! Et ses cantiques de joie étaient remplacés par des soupirs qui fatiguaient les échos de ses rivages ; et elle avait ôté ses habits de fêtes pour ne se revêtir plus que des habits de deuil ! Ses yeux étaient fatigués à force de répandre des larmes, et sa langue desséchée par ses gémissements. Elle pleurait pendant le jour ; elle pleurait encore pendant la nuit ; elle pleurait toujours !

(La suite au prochain numéro.)

CHOSSES ET AUTRES

M. Fabre fait l'éloge du discours prononcé par M. Tassé sur le tarif.

Le *Times* de Londres croit que le marquis de Lorne sera obligé de suivre l'avis de ses ministres.

Le nouveau tarif a été voté, jeudi dernier, par une majorité de 83 voix. M. Coupal est le seul libéral qui a voté avec les conservateurs sur cette question.

Les journaux libéraux publient le discours prononcé par M. Laurier sur la question Letellier. Conservateurs et libéraux admettent en général que c'est un beau morceau d'éloquence.

M. Joly part, dit-on, avec Sir Francis Hincks, pour aller soutenir la cause de l'hon. M. Letellier devant le conseil privé de Sa Majesté. On n'aura probablement pas de réponse d'Angleterre avant deux ou trois mois.

On fait de grands éloges des cours de droit donnés à la nouvelle université de Montréal, par MM. Chauveau, Jetté, Chapleau et Alphonse Ouimet. Que les étudiants sachent en profiter ; ils sont plus heureux que leurs devanciers.

Il s'organise, en ce moment, en France, sous le nom de *Foi civile*, une association composée de gens qui se disent libres-penseurs et font serment de se faire entendre civilement, c'est-à-dire sans prêtre et sans cérémonies religieuses. Que de folies chez ce peuple d'esprit !

On demande les noms des législateurs qui s'occupent de préparer des lois concernant l'administration de la justice et la colonisation pour la prochaine session du parlement local. La question Letellier va-t-elle encore absorber tous les esprits ?

Nos abonnés qui ne conservent pas *L'Opinion Publique* pour la faire relire nous obligeraient beaucoup en nous renvoyant le No. 4 de 1879, que nous voulons bien payer. Nous profitons de l'occasion pour remercier ceux qui ont eu l'obligeance de nous fournir les numéros que nous avons demandés antérieurement.

Le mois d'avril est bien ce que M. Vennor avait annoncé qu'il serait, froid, venteux, abominable. Vennor doit être heureux, car il faut avouer que janvier et février avaient paru prendre plaisir à détruire sa réputation de prophète.

Maintenant, des astronomes américains annoncent que la chaleur, l'été prochain, va être terrible et qu'on peut s'attendre à des épidémies. Espérons que la Providence ne donnera pas raison à ces prophètes de malheur.

Combien de nos lectrices déplorent ces coiffures minuscules qui donnent à leurs têtes un faux air de gamins ou de pensionnaires en vacances, et qui ne les font pas toujours distinguer de leurs domestiques. Qu'elles se rassurent ; cette mode a vécu !

On portera désormais les cheveux un peu tombants, en partie nattés, et encadrant gracieusement la physionomie.

Les modistes sont à l'œuvre, car il faut remplacer au plus vite les petites toques,

ces affreux petits bonnets, par d'élégants chapeaux portant les fleurs du printemps.

Nous apprenons avec plaisir le retour de M. Paul de Cazes au Canada. Il doit, dit-on, se fixer à Saint-Hyacinthe ; on croit qu'il va se remettre à la pratique de sa profession d'avocat, en société avec son beau-frère, M. Mercier. Son talent d'écrivain, qu'il a su perfectionner à Paris, lui assurerait une position brillante dans le journalisme canadien, si cette carrière n'était pas si ingrate dans notre pays. Les écrits de M. de Cazes dans les grands journaux de Paris lui ont fait honneur et ont rendu un grand service à la province de Québec.

Après s'être demandé pendant longtemps si Sir John allait destituer l'hon. M. Letellier et si le marquis de Lorne sanctionnerait la démission dans le cas où elle aurait lieu, on veut savoir maintenant à tout prix ce que le gouvernement anglais va faire. L'impression d'un grand nombre d'hommes des deux partis est que les officiers en loi de la couronne diront simplement si l'acte reproché à M. Letellier autorise le gouvernement fédéral à le destituer, et laissera ensuite la question au marquis de Lorne et à ses ministres. D'autres croient que, vu les termes de la constitution fédérale et de l'acte d'interprétation, il pourrait bien être décidé que la démission des lieutenants-gouverneurs appartient au gouverneur-général seul, lequel pourrait, en pareille matière, agir indépendamment de ses conseillers.

Les églises de Montréal ont été encombrées durant toute la semaine sainte par une foule pieuse. Les cérémonies ont été belles et touchantes comme de coutume, et le temps ne pouvait être plus en rapport avec les événements lugubres et solennels que l'église commémorait. Ajoutons que la pauvreté et la misère ont pour effet de tourner vers Dieu les cœurs indifférents, les esprits légers. C'est dans le malheur surtout qu'on sent le besoin de s'appuyer sur Dieu et de penser à son bonheur éternel. On se dit que c'est assez d'être malheureux sur cette terre sans s'exposer à l'être encore davantage après sa mort. Il y a des moments où ceux même qui ne croient pas sont forcés d'avouer qu'ils jouent gros jeu et de reconnaître que le danger qu'ils courent vaut bien la peine qu'ils s'en occupent.

Un écrivain français a fait des statistiques intéressantes sur le mariage. Il constate que de 20 à 35 ans, les veufs et les veuves ont beaucoup plus d'ardeur pour le mariage que les célibataires du même âge. Chose étonnante ! les divorcés de 30 à 35 ans se marient plus que les jeunes gens. Les femmes divorcées mettent plus de temps à s'exposer de nouveau aux dangers du mariage, mais de 35 à 40 ans elles oublient tout et se remarient.

« La conclusion, dit l'écrivain français, s'impose d'elle-même : les nations qui prospèrent sont celles où l'on se marie le plus et où l'on compte le moins de veufs et de célibataires.

« Morale : Veufs, veuves et célibataires, pensez à la France, pensez à vous-mêmes... mariez-vous ! »

P. S. La morale s'applique aux veufs, aux veuves et aux vieux garçons comme aux vieilles filles du Canada. Quant à ces dernières, avouons que généralement ce n'est pas leur faute si elles ne se marient pas.

Un journal français parle des inquiétudes des fonctionnaires ou employés publics en France. Ce qu'il dit pourrait fort bien s'appliquer ici :

On écrivait des pages poignantes, dit-il, avec l'analyse des émotions par lesquelles passent les humbles qui, longtemps ballottés par la vie, ont fini, grâce à quelque crise politique, par trouver quelque port inespéré. Ils respirent, ils bénissent les dieux souverains, ils voudraient que tout s'arrangeât, ils prêchent la concorde et la paix. Patras ! le vent change, et voilà la marmite menacée d'être renversée. Pendant quelque temps, ils s'obstinent à espérer contre toute espérance ; ils se blottissent dans l'herbe ; ils mettent de l'eau dans leur vin, qu'il soit blanc

ou rouge ; avant de comparaître devant l'autorité compétente, ils méditent ce qu'ils diront. Puis, quand les têtes de pavots sont coupées, on songe aux timides bluets, parce qu'il y a du monde à caser partout.

J'ai rencontré, dans ce genre de fonctionnaires, un type dont l'impression m'est restée très-vive. Il avait sept enfants, et, une fois remis à flot, il s'était décidé à acheter un chapeau neuf à la veille de l'écroulement de sa fortune. Convaincu qu'il avait eu, dans sa chétivité, une part dans le 16 mai, il ne voulait pas désavouer complètement ce qu'il appelait ses doctrines, et cependant il aurait bien désiré garder sa petite place, et il répétait toujours : « Quand mon tour viendra, je dirai nettement : Je suis républicain, mais résolument conservateur ; je ne sortirai pas de là. » Cela faisait froid dans le dos d'entendre cette phrase si peu en situation. Puis il fut mandé devant son juge, et je le rencontrai ce jour-là tout triste, pensant à la nouvelle qu'il allait annoncer aux siens...

— Je l'ai pourtant dit franchement ; je suis républicain, mais résolument conservateur.
— Et qu'est-ce qu'on vous a répondu ?
— On m'a répondu : Allez vous-en !

La *Patrie* a reçu d'un de ses correspondants des détails excessivement curieux sur l'agitation nihiliste en Russie :

Le gendarme qui a été tué lors des troubles de Kieff, a succombé sous la main d'une femme, Olga Rassowska. Plusieurs autres nihilistes appartenant au sexe faible figuraient parmi les défenseurs de la maison emportée d'assaut par la police et la gendarmerie. Dans un des lieux où la police a fait une véritable razzia de nihilistes, habitait une jeune fille de dix-huit ans, Mlle de Gersfeld, renommée pour sa beauté. Son père est sénateur et général-major.

C'est elle qui, s'armant d'un revolver, fit feu sur les gendarmes ; elle fut plus tard blessée d'un coup de baïonnette et mise en prison. Amenée devant le chef de la police, elle lui dit :

« Aujourd'hui, je n'ai tiré que sur un soldat de police, mais la prochaine fois, nous vous tuons tous comme des chiens enragés. »

La comtesse Panin, non moins renommée pour sa beauté que Mlle Gersfeld, a pris également part au véritable combat soutenu par les nihilistes. Elle était inscrite à l'Université de Kieff ; sa belle-mère est dame de la cour de l'impératrice, et elle a pour aïeul le célèbre chancelier de la grande Catherine.

Voici maintenant ce qu'on raconte sur l'assassinat du prince Kraptokine :

Peu de jours avant l'agression dont a été victime le gouverneur de Kharkoff, parut, dans les annonces d'un journal russe, un cadre noir semblable à celui dont sont entourés les avis de décès.

Le cadre était vide. Une femme avait envoyé l'insertion en annonçant qu'elle remplirait le cadre quand l'on pourrait imprimer le nom du décedé.

Dans l'opinion de beaucoup de personnes, c'était un avis donné à celui qui devait être l'exécuteur des décisions du comité révolutionnaire.

Un autre procès que l'on rattache au meurtre du général Kraptokine a commencé depuis plusieurs jours à Kharkoff. Le principal inculpé est le nihiliste Fomin, accusé que l'on regarde comme un membre du comité central russe. Il est accusé, en outre, d'avoir commis plusieurs délits politiques et de s'être rendu coupable d'un meurtre : Fomin aurait tué un gendarme qui, avec un de ses camarades, conduisait dans une voiture pénitentiaire un prisonnier politique important du tribunal de Kharkoff à la prison centrale, située aux environs de la ville.

Le fait remonte à dix mois. Fomin et quelques autres nihilistes, revêtus d'uniformes militaires, attaquèrent à cheval la voiture pénitentiaire. Un des gendarmes fut tué, l'autre s'échappa en forçant le prisonnier à le suivre. Les agresseurs s'emparèrent de la voiture, mais sans pouvoir reprendre les fugitifs. Peu de temps après, Fomin fut reconnu par le gendarme et arrêté, non sans résistance, car l'un de ses amis tua un officier de police. Il resta dès lors en prison et eut beaucoup à souffrir des procédés du général Kraptokine. Plusieurs fois les nihilistes tentèrent de le délivrer ou d'adoucir son sort en adressant des pétitions anonymes au prince Kraptokine. Toutes ces tentatives furent infructueuses.

Dans l'intervalle, le général fut tué, et maintenant Fomin paraît devant la justice.

On voit combien la situation est grave en Russie et combien le pouvoir absolu s'y défend mal contre l'esprit révolutionnaire, sans que la presse ni le Parlement y fassent œuvres de propagande.

Louis XVIII faisait dans la ville de Lille, au milieu des acclamations populaires, une entrée triomphale.

Une femme, très-hostile à la monarchie, se pencha à une fenêtre sur le passage du roi, et, brandissant une côtelette de porc frais, elle cria très-fort : « Vive le c... ! »

La foule s'amena devant la maison avec des menaces de mort : la police arrêta la femme ; elle fut mise en prison.

Quand le roi Louis XVIII se fit rendre compte de l'incident :

— Voulez-vous la mettre en liberté tout de suite ! Avez-vous envie de faire croire que je puisse me trouver offensé ?

Le mot était d'un roi

MÉLANGES

FAIT EXTRAORDINAIRE

Il est arrivé, il y a quelques jours, à Paterson, un fait extraordinaire et que beaucoup de personnes considèrent comme une preuve que le ciel lui-même réprovoque la monnaie d'argent. Deux garçons de 12 à 15 ans, Robert Duroc et Edward Brain, traversaient vers six heures du soir un lot vacant de Pearl street, près de Sumner. Edward allait faire des achats dans une grocerie et portait dans sa main gauche les fonds destinés au paiement, une pièce de 25 cents en argent. Robert, n'ayant rien à acheter, était pur de tout métal.

Comme ils arrivaient au bout du lot vacant, une petite boule lumineuse, descendant du firmament en ligne oblique, a passé devant le nez de Robert et s'est blettée sous le paletot d'Edward, à la hauteur du sein, endroit où il appuyait en ce moment la main tenant la pièce d'argent. Au contact du métal, le météore a fait explosion, et Edward a senti une douleur aiguë. Il n'était plus, heureusement, qu'à deux pas de l'épicerie Cox, où il s'est précipité comme un fou. En un tour de main il s'est débarrassé de ses vêtements. La portion du paletot de la flanelle et de la chemise près du sein était déjà consumée, et la chaleur avait noirci le corps le long du flanc.

L'ongle et l'extrémité du pouce de la main gauche étaient entièrement brûlés, et la pièce d'argent était fondue.

L'avis des médecins est que la blessure d'Edward Brain, quoique très-dangereuse, n'offre pas de danger.

Les savants de Paterson se demandent d'où venait et de quoi se composait ce météore. Brain n'a rien vu, mais il a entendu comme un sifflement en même temps qu'il a senti la brûlure. Duroc a vu parfaitement le globe de feu et a éprouvé à son passage une commotion électrique qui l'a laissé comme paralysé pendant quelques secondes.

DU SOLEIL

Le soleil étant un million trois cent mille fois plus gros que la terre, il faudrait, pour faire le tour du globe solaire, trois cents ans, en basant notre calcul sur ce qu'il faut trois ans pour faire le tour de la terre.

L'astronome John Herschel a dit que, si l'on voulait éteindre le soleil, il faudrait projeter à sa surface un jet d'eau glacée ayant 18 lieues de diamètre, et qui serait lancée avec une vitesse de 70,000 lieues par seconde.

On a reconnu que la lumière solaire est trois cent mille fois plus forte que celle de la pleine lune.

Un astronome trouva, par des expériences faites en 1725, que le soleil éclaire comme 62,177 bougies que l'on placerait à 3 pieds de distance. Aujourd'hui, par des expériences faites par plusieurs savants, on est arrivé à obtenir des lumières presque aussi fortes que celle du soleil ; ainsi, celle obtenue par l'électricité au moyen de piles très-puissantes, donne une force de pouvoir éclairant qui n'est que deux fois et demie moindre.

Le soleil est immobile au milieu de toutes les planètes, escortées de leurs satellites, qui tournent autour de lui comme autant de courtisans lui rendant hommage.

C'est lui qui entretient à la surface de notre globe la vie, l'activité et le sentiment.

C'est de l'action du soleil que proviennent les vents.

Comment ? demandera-t-on.

Le soleil chauffe inégalement les différentes parties de la terre : il chauffe beaucoup les régions tropicales et laisse les autres latitudes plus froides. D'un autre côté, sur chaque point de la terre qui est frappé par le soleil, les couches d'air voisines du sol se dilatent, s'élèvent ; elles sont aussitôt remplacées par des couches plus froides, venues des régions tempérées. Voilà comment naissent les vents périodiques.

L'action de la chaleur, l'évaporation jointes au mouvement de rotation de la terre fait naître d'autres vents réguliers et irréguliers.

Une des conséquences de la chaleur solaire est aussi la pluie. Les eaux, à la surface de notre globe, se transforment en vapeurs par l'action de la chaleur du soleil, et composent les nuages qui retombent sur la terre en forme de pluie, rosée, neige, grêle, etc., par suite d'un refroidissement dans l'atmosphère.

C'est ainsi que s'établit cet échange habituel, nécessaire à l'existence des êtres organisés.

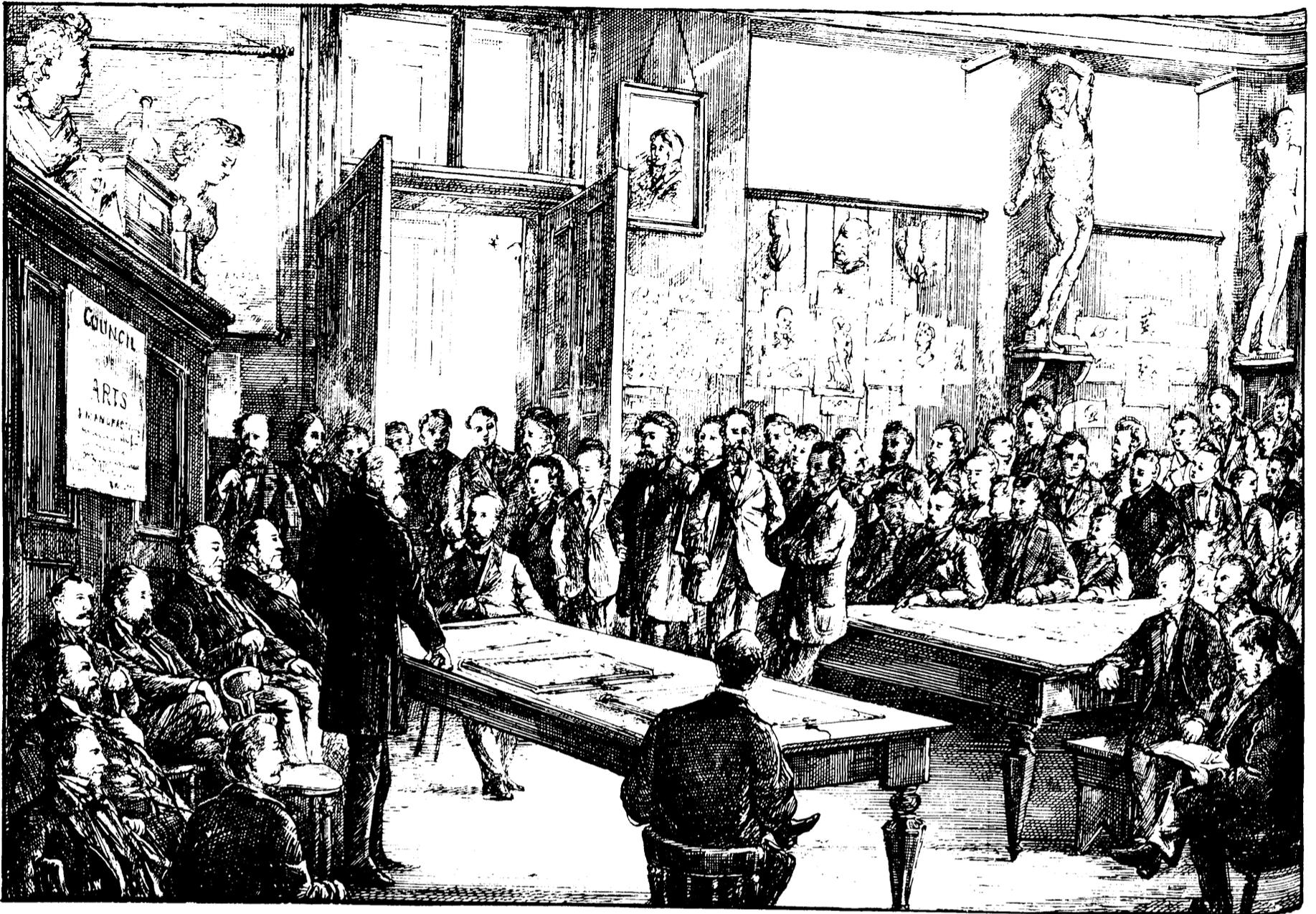
Le soleil est l'agent de puissantes forces physiques et chimiques, auxquelles sont liées les fonctions végétales et animales.

Il n'y aurait pas de vie si le soleil n'existait pas. Sans le soleil, pas de plantes, et, comme exemple, dans les pays qui se trouvent dans l'extrême nord et qui sont déshérités presque de ce magnifique flambeau de la nature, la végétation est nulle. Dans les régions chaudes, au contraire, la végétation est d'une splendeur sans pareille, parce qu'elle reçoit avec vigueur la lumière et la chaleur du soleil dont les pôles de la terre sont privés.

En un mot, l'astre-roi est le vivificateur de la nature, et nous ne pouvons que nous incliner en reconnaissant la toute-puissance de l'Être Suprême, auteur de tant de merveilles, que la science nous permet d'apprécier chaque jour davantage, et qui oblige les plus incrédules à reconnaître son existence.

Que sommes-nous, habitants de la terre, faibles atomes perdus dans l'immensité de l'univers où tant de millions de globes remplissent l'espace ?

... Rien !



MONTREAL—SÉANCE DE FERMETURE DE L'ÉCOLE D'ART ET DE DESSIN



LES OUVRIERS PAUVRES DE LONDRES DEMANDANT L'AUMONE EN CHANTANT DANS LES RUES



LA GUERRE DES ZOULOUS — DÉFENSE HÉROÏQUE DES DRAPEAUX DU 24^{ÈME} RÉGIMENT



LA GUERRE DES ZOULOUS — LE MASSACRE D'ISANDULA

CRÉMAZIE

Le voyez-vous là-bas sur le vieux promontoire,
Où Québec a gravé son nom dans notre histoire,
Captivant tout un peuple, évoquant les héros
Couchés depuis un siècle au fond de leurs tombeaux ?

Qui dira les ébans de son mâle génie,
Quand sur sa harpe d'or il chanta la patrie,
Les malheurs du passé si chers au souvenir,
Les gloires du présent, l'espoir de l'avenir !

O champs de Carillon ! plaine de Sainte-Foye !
Les cendres de vos morts ont tressailli de joie :
Nos antiques forêts, notre fleuve géant
Semblaient faire leurs voix pour écouter son chant.

Mais depuis bien des jours nul n'a vu le poète
Rêver sur nos remparts, et sa harpe muette,
Suspendue à l'étable où la nuit la détend,
N'exhale d'autres sons que les soupirs du vent.

On dit que, succombant sous une peine amère,
Il est allé mourir sur la terre étrangère,
Son ombre erre toujours sans trouver de repos,
Et le sol qu'il chanta n'a pas même ses os.

H.-R. C.

Québec, avril 1879.

LA
BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

LVI

Frapillon prêta l'oreille.

Des coups répétés ébranlaient la petite porte de la rue de Laval, et, dans le silence de la nuit, le bruit prenait une intensité formidable. On aurait été tenté de croire qu'on faisait le siège de la maison.

—Attendez-vous quelqu'un ? demanda l'homme d'affaires, assez contrarié de cette diversion imprévue.

—Personne, murmura mademoiselle de Saint-Senier, qui semblait fort effrayée.

—Alors ce sont des gens qui se trompent... quelque farce de polissons errant par les rues.

Renée secoua la tête et dit tristement :

—Je ne crois pas.

—Depuis quelque temps, ajouta madame de Muire, ce pavillon est devenu dans le quartier l'objet d'une curiosité malveillante.

—Et pourquoi ? demanda d'un air naïf Frapillon, qui tenait à se bien renseigner.

—Notre isolement a donné lieu aux suppositions les plus absurdes.

—Et il ne se passe pas de jour, ajouta Renée, où notre pauvre Landreau n'ait à répondre à des questions sur notre compte ; je crains même que sa disparition ne se rattache à quelque tentative de ce genre.

—Le tapage redouble, observa le faux médecin.

En effet, les coups, d'abord réguliers comme un feu de file, se confondaient en un roulement continu.

Il était évident que plusieurs personnes heurtaient à la fois en se servant d'instruments variés, et il ne paraissait pas impossible que la porte cédât sous les efforts combinés de la foule.

Frapillon ne savait trop quel parti prendre.

Cet incident que, la veille encore, il aurait provoqué volontiers, dérangeait toutes ses combinaisons, maintenant qu'il était parvenu à pénétrer dans la place.

Il n'était pas éloigné de croire à un assaut populaire et la perspective de voir le public se mêler de ses affaires ne lui souriait nullement.

Toutes réflexions faites, il pensa qu'il valait encore mieux aller au-devant de l'invasion que d'attendre les violences d'une foule enragée.

—Permettez-vous, mesdames, que j'aie le voir ce que c'est ? demanda-t-il en se levant.

Et, sans leur donner le temps de répondre, il sortit et se dirigea à grands pas vers l'allée de tilleuls.

Le vacarme n'avait pas cessé, et on distinguait même des voix irritées qui s'entre-croisaient dans la rue.

Frapillon avait son thème tout fait et n'hésita point à ouvrir.

Dès qu'il eut entrebâillé la porte, le battant céda sous une vigoureuse poussée venue du dehors, et, avant que l'obligeant caissier eût eu le temps de s'y opposer, dix personnes avaient franchi le seuil.

—Que demandez-vous, citoyens ? dit J.-B. Frapillon avec beaucoup de sang-froid.

Les citoyens auxquels il s'adressait étaient mêlés à plusieurs citoyennes, et, au premier rang des envahisseurs, se pressaient les trois aimables dames qui devaient si agréablement narguer au café du *Rat mort*.

M^{me} Irma semblait même avoir pris le commandement de la troupe, car elle était entrée la première avec des allures de tambour-major, et ce fut elle qui se chargea de répondre.

—Nous voulons visiter l'établissement, dit-elle avec un accent autoritaire que n'aurait pas désavoué un inquisiteur.

—Et de quel droit venez-vous forcer l'entrée d'un domicile particulier ? demanda le diplomate de la rue Cadet, qui ne craignait jamais d'invoquer la loi quand elle s'accordait avec ses intérêts.

—Au nom du peuple, dit majestueusement la matrone.

—Oui, oui, crièrent les assistants.

—Encore faudra-t-il savoir ce que vous ché-

chez, reprit Frapillon parfaitement fixé à cet égard.

—On fait des signaux ici tous les soirs, répondit un jeune citoyen qui paraissait trop ému pour n'avoir pas fait une longue station chez le marchand de vin avant de se mêler au rassemblement.

—Et il y a là-dedans deux femmes d'*aristos* qui sont des agents prussiens, ajouta la terrible Phémie.

Pendant que ce dialogue s'échangeait, Frapillon, qui ne l'avait entamé que pour gagner du temps, étudiait son monde et cherchait un point d'appui dans cette réunion bigarrée.

Il avait tout d'abord constaté avec un vif plaisir qu'aucun représentant de l'autorité ne dirigeait l'entreprise, comme il aurait pu le craindre après les menaces de dénonciation des habitués du *Rat mort*.

Probablement le temps avait manqué à M^{me} Irma pour aller chercher le commissaire, et elle avait cru devoir improviser cette aimable manifestation.

La foule, mise en goût par l'arrestation du malencontreux Pilevert, ne s'était sans doute pas fait prier pour passer à d'autres exercices, et la dame n'avait pas eu de peine à recruter des acolytes.

Ils n'étaient pas, du reste, extrêmement nombreux, et l'heure avancée avait découragé beaucoup de ces amateurs de visites domiciliaires qui pullulaient pendant le siège.

Les trois femmes, une demi-douzaine de gamins, sept ou huit ouvriers et quelques bourgeois attardés composaient tout le rassemblement.

C'était parmi ces derniers que Frapillon espérait trouver quelque auxiliaire bienveillant et il promenait sans affectation sur ses voisins les plus rapprochés ses yeux très-clairvoyants, quand il se sentit presser légèrement le coude.

En se retournant, il aperçut derrière lui la figure blafarde d'un des assaillants qu'il n'avait pas remarqué dans le tumulte de l'entrée.

Le hasard avait bien fait les choses, et l'homme d'affaires était servi à souhait.

L'individu qui venait de le toucher si discrètement n'était autre que le docteur dont il avait à tout hasard endossé le personnage : Molinard, le vrai, celui qu'il comptait mettre en réquisition pour ses projets ultérieurs.

Ce membre peu connu de la Faculté de Paris était un grand et maigre quadragénaire, porteur de longs cheveux plats qui tombaient piteusement sur le collet d'une lévite verdâtre et d'un visage blême, qui semblait avoir été pris entre deux portes, tant il affectait la forme d'une lame de couteau.

Il y avait dans sa mine quelque chose de niais qui faisait penser tout de suite à Thomas Diafoirus, et il se dégageait de toute sa personne comme une odeur de cuistre.

Fruit sec de la science, quoique d'ailleurs régulièrement diplômé, Molinard suivait depuis sa plus tendre jeunesse les sentiers peu fleuris de la démagogie, et, comme il n'était pas de force à s'y frayer un chemin tout seul, il s'était mis de bonne heure à la remorque de l'habile et audacieux Frapillon.

Le triste docteur était un des nombreux pions que le stratège de la rue Cadet faisait manœuvrer sur l'échiquier de sa diplomatie.

Sur un mot ou sur un signe de son chef de file, Molinard marchait comme un automate, et le caissier n'eut garde de manquer une si belle occasion d'utiliser son dévouement aveugle.

La réponse à la pression du coude fut un coup d'œil magistral où l'obéissant médecin lut clairement l'ordre de se taire et d'approuver passivement.

Sûr maintenant du concours de cet esclave paté, J.-B. Frapillon aborda d'un cœur léger la défense de ses protégées.

—Vous vous trompez, citoyenne, dit-il en s'adressant poliment à l'irascible Phémie, les personnes qui habitent ici sont bonnes patriotes et il y a une excellente raison pour qu'elles ne passent pas leur temps à faire des signaux, c'est que toutes les deux sont fort malades.

—Allons donc ! faut pas nous la faire, celle-là, cria la virulente Irma ; il y en a une qui courrait encore les rues tout à l'heure.

—Elle avait surmonté son mal pour venir me chercher et m'amener auprès de sa tante presque mourante.

—Car j'ai l'honneur d'être médecin, ajouta Frapillon avec une dignité qui ne manqua point son effet.

La profession médicale a généralement le privilège d'imposer respect aux masses, civilisées ou non, et les insurgés de tous les pays subissent son ascendant tout aussi bien que les sauvages.

—Au fait, c'est bien possible ce qu'il dit là, c't-homme, murmura la compatissante Aglaé.

—Tout ça, c'est très-bien, mais faudrait nous le prouver, dit M^{me} Irma, qui ne se payait pas de belles paroles.

—Oui, certainement, appuya Phémie.

—Visitez la baraque ! cria un ouvrier.

—Citoyens, reprit Frapillon, j'ai le plus grand respect pour les intentions patriotiques dont vous êtes animés ; mais je manquerai à tous les devoirs de ma profession si je me prêtai à une visite bruyante qui pourrait tuer une de mes malades.

La majorité fit entendre un murmure approbateur, et l'agent d'affaires, encouragé par cette sympathie naissante, continua :

—Je propose donc que trois d'entre vous m'accompagnent auprès de mes clientes. Monsieur, par exemple—et il désignait son séide Molinard—madame que voici, et il s'adressait à la tendre Aglaé—plus une autre personne de bonne volonté.

—Si je vous ai dit la vérité, j'espère que vous me ferez la grâce de vous retirer sans bruit.

—Ça va ! crièrent en masse les manifestateurs.

Et les deux témoins désignés se rangèrent autour du prétendu médecin.

Un des partisans les plus déterminés de la visite s'adjoignit volontairement aux élus.

—Je vous demande cinq minutes, citoyens, et je vous recommande le silence en attendant mon retour.

—Soyez calmes, au nom de l'humanité, prononça J.-B. Frapillon, qui savait que les grands mots ne manquent jamais d'impressionner les foules.

L'assistance se conforma sans difficulté à la recommandation, et le petit groupe s'achemina vers le pavillon.

Algaé, visiblement flattée de la préférence, tenait la tête du cortège, suivie par le délégué volontaire.

Molinard et Frapillon fermaient la marche.

—Répète ce que je dirai et appuie-moi au besoin, dit tout bas le maître de la rue Cadet à son âme damnée.

—Sois tranquille, répondit l'acolyte sur le même ton, j'ai compris qu'il y avait de la politique sous jeu.

—Service de la *Lune avec les dents*, lui souffla J.-B. Frapillon.

LVII

Arrivé à l'entrée du chalet, Frapillon arrêta sa troupe.

—Ne pensez-vous pas, messieurs et madame, dit-il en revenant aussitôt que faire se pouvait à ses habitudes de langage courtois, que notre entrée trop brusque pourrait effrayer ces dames ?

En matière de concessions, il n'y a que le premier pas qui coûte aux foules, et, depuis qu'elle était séparée du gros des envahisseurs, la députation ne demandait qu'à se montrer facile.

—Comment donc, citoyen, dit le visiteur du sexe masculin, respect aux dames ! C'est comme ça, et le premier qui bougerait aurait affaire à moi.

Bouger, Molinard n'en avait nulle envie ; il réglait ses mouvements sur les yeux de son chef de file, qui ne lui ménageait pas les avertissements.

Quant à la sensible Aglaé, son tendre cœur battait rien qu'à la pensée de revoir l'héroïne innocente et persécutée qui lui avait demandé naguère l'adresse d'un boulanger.

La protégée de M^{me} Irma lisait beaucoup de romans, et mademoiselle de Saint-Senier lui apparaissait sous une forme toute poétique.

—Si vous le permettez donc, reprit Frapillon, je vais entrer seul chez mes malades pour les prévenir, et je reviendrai vous introduire.

—Faites, citoyen, faites ! s'empressa de répondre le délégué du peuple, la petite mère que voilà me tiendra compagnie.

Aglaé s'inclina avec un sourire gracieux.

—Mais j'y pense, dit le caissier, saisissant, comme on dit, la balle au bond, peut-être vaut-il mieux habituer peu à peu ces dames au surcroît de compagnie qui leur arrive.

—Monsieur peut me suivre, ajouta-t-il en se tournant vers Molinard.

Et, sans attendre des objections qu'il était, du reste, assuré d'avance de ne pas rencontrer, il se dirigea vers la chambre du rez-de-chaussée.

Le docteur aux cheveux plats obéit à la consigne avec une précision mathématique, et mit ses longues jambes en mouvement pour escorter son maître en politique.

Au fond du couloir, la porte était restée entrouverte, et Frapillon n'eut qu'à la pousser doucement pour faire son entrée suivi de son timide acolyte.

Le triste intérieur qu'il venait de quitter n'avait pas changé d'aspect.

Madame de Muire était toujours immobile et pâle dans son fauteuil.

Renée tenait une des mains dans les siennes, et l'interrogeait du regard.

Elles avaient dû échanger, pendant l'absence de leur prétendu docteur, de douloureuses confidences, car des traces de larmes récentes apparaissaient encore sur leurs joues.

L'étonnement qui se peignit sur les traits de la tante et de la nièce en apercevant l'étrange figure de Molinard n'avait rien d'hostile.

Et, de fait, le pauvre docteur n'était pas de ces gens qui effrayent rien qu'en se montrant. Ce piteux personnage, quoique capable d'une foule de méchancetés, montrait au premier abord un air bénin auquel on pouvait aisément se tromper.

Il avait salué gauchement et gardait l'attitude modeste d'un débutant qu'un ami plus expérimenté vient d'introduire pour la première fois dans le monde.

—Nous nous sommes effrayés à tort, mes chères dames, dit Frapillon avec beaucoup de rondeur, mais cependant, mademoiselle ne s'était pas trompée ; c'était bien une foule malveillante qui frappait à la porte.

—Et que leur avons-nous fait, mon Dieu !

—Rien, assurément, mais le peuple ne raisonne guère, et il se défie de tout ce qu'il ne comprend pas.

—Expliquez-vous, monsieur, dit madame de Muire inquiète.

—Permettez-moi d'abord de vous présenter l'homme à qui je dois d'avoir pu calmer tous ces enragés.

Molinard se composa sur-le-champ un air digne qu'il crut parfaitement approprié à la circonstance.

—Monsieur est un ami que le plus heureux des hasards a conduit dans la rue au moment où l'attribution se formait, et, grâce à son inter-

vention, qui s'est jointe à la mienne, j'ai pu obtenir quelque répit.

—Comment ! s'écria la jeune fille effrayée, ces gens sont donc encore là !

Frapillon ne répondit que par un signe affirmatif.

—Et que veulent-ils ? demanda Renée avec une certaine hauteur.

—Mais tout simplement visiter cette habitation de fond en comble.

—C'est impossible ! dit mademoiselle de Saint-Senier en se levant avec agitation.

—Calmez-vous, ma chère enfant, reprit doucement Frapillon, frappé de l'effet que produisait sur sa cliente l'annonce d'une inspection domiciliaire.

—Je vous répète, monsieur, que c'est impossible, répéta la jeune fille. La vie intérieure doit être respectée, et, moi qui ne suis qu'une femme, je saurais bien, je vous le jure, m'opposer à une violation aussi odieuse de la loi.

—Il doit y avoir un secret ici, pensait l'homme d'affaires, qui répondit tout haut :

—Nous vivons dans un temps où les lois sont peu respectées et, avec le prétexte qu'ils invoquent, on force maintenant tous les domiciles, fussent-ils trois fois sacrés.

—Et de quel crime nous accuse-t-on, s'il vous plaît ? demanda dédaigneusement Renée.

—De... je vous demande pardon de répéter une pareille absurdité... de faire des signaux à l'ennemi.

—Des... signaux, dit avec stupéfaction mademoiselle de Saint-Senier, qui n'avait jamais eu l'occasion de sonder la profondeur de la bêtise parisienne.

—Mon Dieu ! oui ! reprit Frapillon en haussant les épaules, il paraît que tous les soirs, après huit heures, une lumière apparaît à l'étage supérieur de ce chalet.

La jeune fille pâlit visiblement, et le visage amaigri de sa tante refléta une très-vive émotion.

Ces symptômes n'échappèrent point à l'œil attentif du caissier, qui ne manqua pas d'appuyer encore sur la corde qu'il venait de faire vibrer.

—Ils prétendent même que cette lumière est d'une couleur étrange, verte ou bleue, je ne sais, etc...

—Ah ! c'est indigne ! s'écria Renée d'un air accablé.

—Mais ce peuple est donc aussi stupide que féroce !

—Hélas ! mademoiselle, vous n'avez que trop bien deviné, et j'ai vu de grands malheurs produits par l'ignorance populaire, à la suite d'apparences plus frivoles encore.

Après avoir prononcé cette phrase peu rassurante, Frapillon fit une pause pour jouir de son ouvrage.

En cherchant à terrifier les deux pauvres femmes, il avait réussi au-delà de ses désirs, car elles semblaient véritablement consternées.

C'était bien le moment de frapper un grand coup pour en venir à ses fins ; mais, avant qu'il eût repris la parole, mademoiselle de Saint-Senier s'arrêta devant lui et lui dit avec un accent de résolution extraordinaire :

—Ce pavillon où mon père est mort est un lieu sacré, et, moi vivante, personne ne le visitera.

—Très-bien ! se dit le caissier, il y a décidément anguille sous roche, et voilà la demoiselle au point où je la voulais.

—Non ! ils n'y entreront pas, répétait la jeune fille en se promenant dans la chambre d'un pas saccadé.

—Mademoiselle, reprit doucement Frapillon, vous ne m'avez pas laissé achever, et je me hâte de vous dire que, pour ce soir du moins, je crois le danger conjuré, moyennant une petite concession que je vais vous expliquer tout à l'heure, seulement...

—Seulement ? interrogea Renée.

—Je ne garantis rien pour l'avenir. Ce qui se passe aujourd'hui peut recommencer demain et, tant que ce chalet sera habité, les actes les plus simples de votre existence peuvent amener une catastrophe.

—Mais que faire alors ? que devenir ?

—Suivre mon conseil.

—Votre conseil ?

—Mais oui, mon conseil, qui consiste en ceci : quitter ce domicile, non pas demain, mais cette nuit et venir vous installer avec madame votre tante dans ma maison de santé où personne, je vous le promets, ne viendra vous chercher.

Si mademoiselle de Saint-Senier avait pu deviner le double sens que Frapillon attachait à ces derniers mots, elle se serait moins pressée de répondre.

Mais la jeune fille était sous l'influence d'une telle émotion qu'elle avait perdu toute faculté de réfléchir.

Madame de Muire, du reste, paraissait frappée des avantages de la proposition, car elle se pencha vers la tante et dit à voix basse :

—Eh bien ! soit ! monsieur, je vous crois capable d'abuser de la confiance de deux femmes qui n'ont plus au monde un seul protecteur, et nous allons vous suivre, à une condition.

—Elle est acceptée d'avance.

—C'est que je pourrai venir ici aussi souvent qu'il me plaira et y venir seule.

—Rien de plus simple. Ma maison est située dans le voisinage ; vous emporterez la clef du chalet ce soir, et vous y ferez toutes les visites que vous voudrez.

—Croyez bien, chère demoiselle, que je n'ai jamais eu l'intention de vous séquestrer, ajouta-t-il en souriant.

—Mais, comment nous débarrasser de cette foule méchante ? demanda Renée qui, une fois sa résolution prise, marchait de l'avant, comme toutes les natures primesautières.

—Laissez-moi faire," dit Frapillon. Et, s'adressant à Molinard, qui avait joué jusqu'alors le rôle d'un personnage muet : "Ayez l'obligeance, cher ami, d'introduire ici les deux personnes qui attendent sous le péristyle."

Le médecin obéit avec la ponctualité passive d'un esclave oriental.

"Les délégués que je suis obligé de vous présenter, reprit l'homme d'affaires, n'appartiennent pas aux premières catégories sociales, mais je vous demande un peu d'indulgence, et je vous assure que l'audience ne sera pas longue."

Il avait à peine achevé de débiter ses précautions oratoires, que Molinard reparut poussant devant lui un député en blouse et la sentimentale Aglaé.

Frapillon, qui possédait la connaissance du cœur humain et particulièrement celle des natures citoyennes, ne s'était pas trop avancé en promettant que l'entrevue tournerait bien.

Le couple envoyé par le peuple se montra on ne peut plus sensible au touchant spectacle que lui offraient deux femmes abandonnées qui portaient sur leurs traits pâles les marques d'un profond chagrin.

L'homme s'arrêta sur le seuil en tournant sa casquette dans ses doigts, et la jeune Aglaé s'essuya les yeux sans vouloir entrer.

"Vous voyez, mes amis, que je ne vous avais pas trompés, et que ces pauvres dames sont bien inoffensives, leur dit Frapillon.

"Allons rassurer vos camarades."

Et prenant la tête de la troupe, qui s'empressa de battre en retraite, il trouva le moyen de dire tout bas à Molinard :

"File en même temps que la foule et reviens dans une demi-heure m'attendre à la porte avec un fiacre."

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

LES BRAVES DES BRAVES

LA MORICIERE—DE CHARETTE—PATAY—
LES ZOUAVES

Qu'on lise ce qui suit ; c'est écrit par l'écrivain distingué qui signe *Ignotus*, dans le *Pi-garo* :

La Moricière était exilé en Belgique. Mon collaborateur, M. Granier de Cassagnac, a raconté ici, en des termes si éloquemment littéraires, combien Napoléon III regretta de ne pas avoir La Moricière parmi les siens. Le général demanda l'autorisation de venir apporter au tombeau de famille, en Saint-Philibert de Grand-Lieu, le pauvre petit corps refroidi de son unique fils. Je le vois encore pleurer comme une femme ! Sur ces entrefaites, Mgr de Mérode lui dit : "La papauté a besoin de vous." Il répondit : "Laissez-moi examiner la situation." Trois jours après, il disait à M. de Quatrebarbes, qui partait pour Rome : "J'ai tout examiné. Il est impossible à la petite armée pontificale de se défendre.—Ah ! général ! quel coup pour Pie IX, qui comptait tant sur votre dévouement !—Mais vous êtes un niais, mon cher Quatrebarbes ; je ne vous dis point que je n'accepte pas, puisque mes malles sont déjà faites ; mais la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a ; je ne puis donner au Saint-Père que ma vie et non la victoire !"

* *

Arrivé à Rome, le général reçut aussitôt la visite d'un grand et beau jeune homme blond, dont j'ai fait ici le portrait, le baron de Charette. Le général lui dit : "Donc, vous voulez vous battre ! Combien êtes-vous ?—Quinze, mon général, mais d'autres arrivent.—Vous ne savez rien ?—Rien des manœuvres françaises, c'est vrai ; je sors de l'Académie royale de Parme.—Eh bien, Beudelievre vous apprendra nos façons !" Le corps des Zouaves était créé. Son premier chef fut M. de Beudelievre. Arrive Castelfidardo ! arrive Ancône !

* *

Je revis le général en Bretagne. Il vécut avec nous. Mais il faisait de fréquents voyages à Prouzel. Il mourut là—presque tout à coup—presque debout. A l'enterrement peu de monde étrangers au pays ! Le général avait accepté, par avance, cette obscurité après tant de jours rayonnants. Mais Dieu refusa cette acceptation. Les Zouaves Pontificaux le continuaient à Rome, comme les Zouaves de France l'avaient continué en Crimée et à Palestro. A Rome, les Zouaves avaient eu leur re-

vanche à Mentana. Après la prise de Rome, Charette s'embarqua pour la France avec ce qui lui restait de Zouaves français. A Tours, le général Le Fort lui remit son brevet de colonel des volontaires de l'Ouest. Ici se place un incident important. On se croirait en plein moyen âge féerique.

Le baron de Charette était allé, en sortant du cabinet du général Le Fort, à la gare de Tours pour recevoir sa belle-mère, la duchesse de Fitz-James, et ses deux enfants. En les apercevant dans la gare d'arrivée, il leur dit tout haut, joyeusement : "Je suis nommé commandant des volontaires de l'Ouest !" Un vieux monsieur était non loin de là. Il entendit. Il s'approcha du baron qu'il ne connaissait pas : "Pardieu, monsieur, vous dites que vous commandez les volontaires de l'Ouest ?—Oui, monsieur.—Eh bien, j'ai un paquet pour vous : les sœurs de Paray-le-Monial ont brodé un étendard qu'elles voulaient envoyer au général Trochu. On ne peut plus entrer à Paris. Elles viennent de m'écrire, à l'instant, de remettre cet étendard à un chef des troupes de l'Ouest. Voici la lettre."

C'est ainsi que le général de Charette reçut le fameux étendard de Patay ! Cet incident semblerait être inventé si on ne savait que je n'invente jamais. D'ailleurs, sortant de mes habitudes ordinaires de création, je dis que je tiens ce récit du général lui-même, en septembre dernier.

* *

On sait que la première journée des Zouaves fut à Brou. Le troisième bataillon était commandé par M. de Couéssin. A certain moment du combat, le commandant ordonna aux hommes de se coucher. Le vieux marquis de Coislin restait debout. Son lieutenant de section, le comte de Pujet, lui dit : "N'entendez-vous pas le commandement ?" M. de Coislin répondit : "A mon âge, quand on se couche on ne se relève plus !" Et il resta debout. Sa haute stature et sa superbe tête à longue barbe blanche se détachaient dans la fumée.

Mais j'arrive au combat de Patay. C'est là que l'âme-témoin de La Moricière a dû tressaillir.

Pendant la nuit, veille des armes, le général de Sonis, le colonel de Charette et quatorze autres Zouaves avaient assisté à une messe. Elle était dite par le Père Doucet, dominicain, aujourd'hui Chartreux. Les seize assistants furent, le lendemain, tués ou blessés gravement. On le fit remarquer plus tard au général de Charette : "Ma foi, fit-il, nous n'étions pas allés là pour demander la vie sauve. Si on obtenait ainsi un sauf-conduit en allant à la messe, tous les poltrons iraient !" Je trouve une concordance de note entre la parole de La Moricière, créateur des Zouaves, et Charette, leur chef et personificateur.

Le soleil se leva splendide. Ce n'était plus le soleil de fer-blanc des autres jours de la campagne. Des coups de canon le saluèrent aussitôt, comme les canons saluent sur mer, au lever du jour, le pavillon qui monte au mât !

* *

Il faisait froid. Le terrain était glacé et sonore. L'horizon était clair. Le colonel de Charette avait le droit de se servir, en guise de fanion, de l'étendard religieux brodé. Il dit au comte de Bouillé : "Tu es le petit-fils de Bonchamp, porte l'étendard !—Non, fait de Bouillé, je ne suis qu'un ouvrier de la dernière heure, donne-le à un autre !" Alors le colonel le remit à M. de Verthamon. Quand je n'avais que la note générale du combat, j'ai dit en quelques mots l'arrivée du général de Sonis. Il était sur un petit cheval arabe. Le général n'était pas un peu gros comme il l'est aujourd'hui. Maigre, aux moustaches noires, à la figure fine et militaire ! Je ne redirai rien de ce qui est connu. L'historien de l'avenir prendra chez nous tous ces détails donnés pêle-mêle, au hasard de l'actualité. Qu'il n'oublie point ceci :—Tout à coup, une sorte de brigand d'opéra-comique, à toque de velours et à large ceinture, dresse devant Charette sa longue taille efflanquée : "Mon colonel, je

suis le capitaine des francs-tireurs de Bli-dah.—Tant mieux pour vous, mon ami !—C'est que je voudrais combattre avec vous ?—Très-facile ! Mettez-vous là avec vos hommes !" Nous reparlerons de ce franc-tireur.

* *

Des francs-tireurs de Tours et des mobiles des *Côtes-du-Nord* avaient été joints à la colonne des Zouaves. Il s'agissait de marcher sur les batteries prussiennes, ces aboyeuses invisibles, comme les chiennes de la ballade. J'ai dit ailleurs l'allure correcte des Zouaves. C'était comme un cadencement. On dirait qu'ils font vis-à-vis dans quelque menuet prodigieux et solennel. Charette leur montre avec l'épée l'horizon qui apparaît semblable à un vomissement de forge. Cette colonne d'hommes silencieux semblait être la condensation du sublime. Il y avait là des tout jeunes et des tout vieux, mais comme le disait un des nombreux témoins que j'ai questionnés—qui faisait allusion à l'approche de la mort, égale pour tous : "Blonds ou gris, ils étaient, à ce moment, tous du même âge !"

* *

Le colonel de Charette avait défendu de tirer. Ils allaient au milieu de ce vol de fer, sur une plaine nue comme un champ de tir. Quand un homme tombait, on s'écartait un peu pour ne pas marcher dessus. Puis, on reprenait le rang. Devant, à cheval, sont le général de Sonis—le colonel de Charette—le lieutenant-colonel de Troussures—le commandant de Moncuit—le capitaine adjudant-major de Ferron—de Bouillé, aide-de-camp de Charette. Le général de Sonis fut le premier atteint ; il tomba. Son cheval s'enfuit effaré, en faisant claquer ses étriers. Tout à coup, on voit le lieutenant-colonel de Troussures partir au galop. Il étendit le bras droit comme pour commander. Mais, cavalier et cheval étaient blessés à mort. Ils roulerent l'un sur l'autre. Le porte-étendard, M. de Verthamon, est tué roide. L'étendard tombe avec lui. Le comte de Bouillé était placé entre son fils Jacques et son gendre, M. de Cazenove de Pradines. Il était de grande taille. Sa figure, au regard doux et voilé, était encadrée d'une barbe blonde. Quoique grand-père, il n'avait que quarante-huit ans. Ses épaules puissantes indiquaient une force presque colossale. Déjà il avait dit en marchant, à son fils et à son gendre : "Si un obus éclatait au milieu de nous trois, il y aurait demain bien des veuves à la maison !" Il prend l'étendard tombé. Une balle traverse de part en part sa poitrine—mais il peut remettre le drapeau à son fils Jacques. Presque aussitôt celui-ci tombe foudroyé. On n'a pas retrouvé son cadavre !—Homère parle de ces jeunes héros tués, qui disparaissent du champ de bataille, emportés par des mains divines !

* *

C'est au tour de M. de Cazenove de Pradines. Mais le bras qui porte l'étendard est broyé. Ces blessures sont faites de bas en haut par les balles des Bavares couchés dans un petit bois. Charette a son cheval noir tué sous lui. Il continue à être le magnifique soldat qu'on sait. Mélange de calme et d'entraînement. C'est "le Fer éprouvé par le Feu" dont parle l'Éclésiaste. Il commande : "A la baïonnette !" Le bois est atteint. Les Bavares sont taillés sans qu'un seul se relève pour fuir. Le colonel crie : "A Lorigny !" Le bois est dépassé. On rentre sur la plaine nue. Mais il n'y a presque plus d'hommes debout. Charette à la cuisse traversée par une balle. Il se traîne dans un fossé.

Le soleil se couche à l'horizon qui s'en-brume—on dirait d'un gigantesque fer à cheval, chauffé à rouge, qui tombe dans l'eau qu'il fait fumer ! La nuit se fait peu à peu sur le champ de bataille. Là sont couchés les trois quarts de ces vivants qui, tout à l'heure, marchaient si fièrement. La neige tombe lente et fine. On dirait d'un frôlement d'ailes—sans doute les âmes frileuses qui s'envolent là-haut !...

LES FEMMES

Comment une femme qui n'a nulle habitude de réfléchir, élèvera-t-elle ses enfants ? Comment discernera-t-elle ce qui leur convient ? Comment les disposera-t-elle aux vertus qu'elle ne connaît pas, au mérite qui lui est étranger, dont elle n'a nulle idée ? L'imbécile ne saura que les flatter ou les menacer, les rendre insolents ou craintifs ; elle en fera des singes maniérés ou d'étourdis polissons, jamais des bons esprits ou des enfants aimables.

* *

La différence de fortune et d'état se confond et s'éclipse dans le mariage, elle ne fait rien au bonheur ; mais celle de caractère et d'humeur demeure, et c'est par elle que l'on est heureux ou malheureux.

* *

Le mariage est le plus sublime état de l'amitié. S'il est heureux, il diminue nos peines en les divisant, comme il augmente nos plaisirs par une participation mutuelle.

* *

Lorsqu'un mari et sa femme vivent mal ensemble, c'est une preuve que, soit dans le fond du caractère ou dans les mœurs, ils se connaissent mutuellement quelque défaut essentiel, qui ne donnerait pas pour eux, aux étrangers, plus de goût qu'il n'en ont l'un pour l'autre, s'il était aussi bien connu du public.

* *

La complaisance, l'égalité d'humeur et la prétention sont trois chaînes dont un cœur sensible ne sort jamais ; et ce sont les moyens les plus sûrs pour une honnête femme de conserver toute sa vie l'affection de son époux.

* *

On trouve parmi les hommes des caractères doux et capables de patience ; mais où trouver un mari qui puisse souffrir dans sa femme des airs méprisants ou tout ce qui leur ressemble ! Les ressentiments invétérés d'un homme doux sont beaucoup plus à craindre pour elle que les emportements soudains d'un homme passionné.

* *

Les femmes ne doivent point exiger de leurs maris autant d'amitié qu'elles en ont pour eux. Les hommes sont, pour l'ordinaire, moins tendres que les femmes : elles se rendent malheureuses si elles sont trop délicates en amitié : c'est un commerce où il faut toujours mettre du sien.

Il nous fait plaisir d'apprendre à nos aimables lectrices, que MADAME P. BENOIT vient d'ouvrir, au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), un magasin de marchandises de modes et de fantaisie, où elle tiendra toujours en mains un assortiment des plus variés d'articles de goût et de toilette, tels que rubans, frillings, braids, collets et poignets pour dames, garnitures pour chapeaux, plumes, fleurs, etc., spécialité pour ouvrages en laine de Berlin. Madame Benoit se chargera, comme par le passé, de la confection des robes, chapeaux, manteaux, etc., dans lesquels elle a une grande expérience, et ses prix seront des plus réduits.

Le public a appris avec plaisir que M. LANTHIER, ci-devant de la maison Thibault, Lanthier & Cie., No. 271, rue Notre-Dame, allait continuer cette maison populaire. Les conditions auxquelles M. Lanthier a acheté le fonds de l'ancienne société le mettent en état de vendre à grand marché. Il n'y a pas une maison où on puisse se procurer des fourrures, chapeaux, gants, parapluies, etc., à des prix aussi réduits. M. Lanthier aura aussi constamment en mains un assortiment varié de pardessus en tweed imperméable. Quant à la qualité des articles, il suffit de mentionner les célèbres maisons Lincoln, Bennett & Cie., Woodrow, Woolfenden, etc., où M. Lanthier s'approvisionne, pour se convaincre que le public sera satisfait. Un escompte de 10 par cent sera accordé à toute personne payant argent comptant, et il n'y aura qu'un seul prix. M. Lanthier est seul autorisé à régler toutes les affaires de l'ancienne maison Thibault, Lanthier et Cie.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.



LE DERNIER JOUR DE CARÊME. — D'après le tableau de M. Xong not.

PROTRAIT DU PRINCE NAPOLEON

Le prince tient de sa mère par la douceur de son caractère. Tous ceux qui l'ont approché, soit durant le règne de son père, soit depuis son exil, ont été frappés de sa figure ouverte, de sa grande intelligence et de la franchise de ses manières.

Le prince fut placé pendant quelque temps sous la direction d'un professeur français, M. Francis Monnier, qui ne manquait pas d'une certaine habileté, mais qui avait le désavantage d'être extrêmement vain. Ce gentleman s'était mis dans la tête qu'il ferait de son élève un empereur philosophe, et il s'efforçait de le pénétrer de maximes qui paraissaient empruntées à l'Emile de Rousseau.

Un jour, le prince ayant été admis, au dessert, à un diner de la Cour, stupéfia toute l'assistance en disant à un archiduc autrichien :

—Vous avez les idées de l'ancien régime, prince, mais elles ont fait leur temps. Le peuple est un océan : si vous lui résistez, il vous emporte.

Dans une autre occasion, le prince impérial se rendant au bois de Boulogne dans sa voiture, vit un jeune garçon rouler à terre en tombant du strapontin d'un cabriolet. Il fit arrêter sa voiture et mit pied à terre pour voir si l'enfant était blessé. Sa chute n'avait eu aucune gravité, et le prince impérial, après avoir embrassé l'enfant, ajouta : "Vous direz à votre père que le fils de l'empereur vous a embrassés."

—Oh! non, je ne le lui dirai pas, répondit l'enfant, car papa dit toujours que Napoléon est une canaille.

Ce qui blessait le plus le prince durant la campagne de 1870, c'étaient les accusations portées contre son père.

Comme il écrivait un jour quelques noms sur une feuille de papier, sa mère lui demanda ce qu'il faisait.

—Je prends note des noms des hommes qui nous insultent, car je pense que je réglerai quelque jour mon compte avec eux.

Peu de temps après, cependant, il jeta la liste au feu.

VARIÉTÉS

A un petit employé de ministère qui vient de prendre sa retraite :

—Comment, vous avez rempli ces fonctions-là pendant trente ans ?

—L'employé, d'un ton solennel : —Oui, monsieur; j'ai voulu les remplir... jusqu'à la lie !

Un de nos amis et collaborateurs se plaint de ce que les mariages se concluent trop rapidement.

Pas toujours, cependant. Dernièrement, un jeune homme est présenté pour la première fois dans une famille bourgeoise.

A peine sa visite est-elle terminée, que le présentateur demande au père :

—Vous plaît-il comme genre ?

—Certainement.

—Alors, il peut vous faire sa demande demain ?

Le père se redresse, et rappelant le marieur aux convenances :

—Demain ? Y pensez-vous ?... Après demain !

Un de nos bons myopes va chez un opticien pour changer les verres de ses lunettes, qui étaient devenus insuffisants. On lui donne le numéro au-dessous.

—Après ce numéro-là, dit-il, qu'est-ce que je prendrai ?

—Ceci, dit l'opticien, en montrant d'autres verres.

—Et après ?

—Cela.

—Et après ? dit le myope d'un air anxieux.

—Après ? dame, après, vous prendrez... un caniche !

Baptiste, je vous avais dit de m'acheter un calendrier, pourquoi donc en avez-vous acheté deux ?

—Je vais vous dire, madame : comme le papetier demeure un peu loin, j'en ai pris tout de suite pour deux ans !

Deux jumeaux viennent au monde. Pour des raisons de famille inutiles à développer ici, ils sont aussitôt séparés l'un de l'autre et élevés dans des pays différents.

Trente ans après, il se rencontrent fortuitement, pour la première fois, et sont tous deux frappés de leur ressemblance mutuelle.

—Pardonnez-moi, monsieur, dit l'un en se découvrant poliment, il me semble que nous nous sommes déjà connus quelque part ?

CONSEILS UTILES

On nous demande d'indiquer le moyen de faire pousser les cils et les sourcils.

Il faut les humecter souvent d'eau froide. On les verra bientôt croître en épaisseur et en longueur. Les Irlandaises doivent leurs longs cils irisés à ce cosmétique inoffensif. Nous avons donné, ici même, une autre recette particulière à la verte Erin, pour l'obtention de ces cils bien fournis ; c'est d'en couper l'extrémité à tout enfant qui a atteint le quinzième jour.

Un grand nombre de personnes ne peuvent dormir la nuit, à cause du froid qu'elles ressentent aux pieds, et cela souvent malgré les secours d'une boule d'eau chaude.

Ces personnes devront, avant de se mettre au lit, se plonger les pieds dans de l'eau froide et les faire frotter ensuite par un gant à massage. Cela amènera une réaction, provoquera la circulation du sang et permettra de dormir sur les deux oreilles, depuis le couvre-feu jusqu'au patron-minet.

Il arrive qu'un animal, chien ou chat, se soit frotté contre nos vêtements et y ait laissé des poils, inconvenant que produit également un manchon ou fourrure quelconque entamés par les vers. On s'escrime pendant une heure à brosser le vêtement victime du frottement, et l'on ne fait que de la besogne imparfaite, ce qui donne de l'humeur à tout le monde.

Passez un linge mouillé sur votre brosse, elle enlèvera poils ou duvet comme par enchantement, et sans endommager l'étoffe, à laquelle les coups répétés de la brosse ôtent son lustre.

Nouvelle maison.—Maison nationale.—MM. MATHIEU & GAGNON viennent d'ouvrir, au No. 105, rue Notre-Dame, un magasin de marchandises sèches et de nouveautés que nous recommandons au public. On trouvera dans cette maison tout ce que l'acheteur peut désirer, la qualité des marchandises et le bon marché. Ces messieurs possèdent, quoique jeunes, beaucoup d'expérience des affaires. Leur assortiment de marchandises est des plus variés, et dénote chez eux beaucoup de goût et d'intelligence.

Maison A. Pilon & Cie.—Cette grande maison continuera à fondre le stock sans réserve d'ici à quelque temps à meilleur marché que jamais. Nous recevons tous les jours de nouvelles marchandises de printemps et d'été, ce qui permet de satisfaire toutes nos pratiques. Profitez de cette grande vente autorisée par le syndic nommé à la faillite de la maison A. PILON & Cie. La maison PILON profite de cette occasion pour remercier cordialement le public en général pour l'encouragement qu'elle a reçu depuis quelque temps. Réduction considérable des prix de nos marchandises. Il faut écouler à tout prix notre stock qui est encore au-delà de \$60,000, pour faire face aux engagements que la maison PILON doit rencontrer d'ici à un mois. Nous vous invitons donc tous à profiter de cette grande vente, et en ce faisant, vous favoriserez M. A. PILON, qui a su, par son énergie, développer la partie Est de Montréal et faire du bien au public en général. A. PILON & CIE., 647 et 649, rue Ste-Catherine, Montréal. Par ordre du syndic officiel, C. Beausoleil.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique. MM. Beaudry et frère ont aussi la dorure et l'argenteure, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits. NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osons espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 24 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

Les annonces de naissances, mariages et décès, sont insérées à raison de cinquante centins.

NAISSANCE

En cette ville, le 5 du courant, la dame de H. Gingras, 60r., marchand, une fille.

—Le monde élégant a constaté avec plaisir que M. Cédras, le chapelier bien connu, avait, pour répondre aux sollicitations de ses nombreux amis, ouvert un magasin au No. 628, rue Ste.-Catherine. Les chapeaux confectionnés par M. Cédras se sont acquis une réputation quasi-universelle pour l'élégance et la bonne qualité. Le public acheteur est certain qu'on ne lui vendra que des articles d'une qualité supérieure, car tous les chapeaux offerts en vente sortent de ses ateliers, No. 36, rue Lemoine. M. Cédras a déjà obtenu plusieurs prix aux expositions, en autres un premier prix à l'Exposition de Paris, 1878. Ses prix sont très-réduits et un escompte libéral est fait au commerce.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D. New-York.

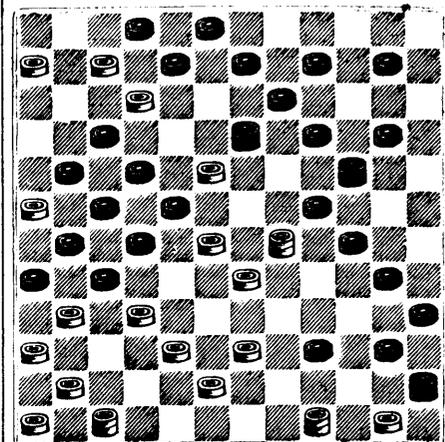
LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 160

Composé par M. D. Pauzé, North Brookfield, Mass.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Values: 53 48, 64 59, 33 26, 45 36, 72 65, 46 40, 52. 41 71, 2 13, 32 21, 44 33, 71 27, 27 46. 2 et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 158

Montréal:—N. Chartier, J. Boyte, P. Déocean, J.-L. Chartier, F. T., et J.-O. T.

LES ECHECS

MONTRÉAL, 17 avril 1879.

Adresser toutes les communications relatives à cette partie du journal, à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 154: MM. J. W. Shaw, S. Lafrenais, J. Gauthier, H. Paradis, Montréal; A. C. Saint-Jean; C. A. Bevin, Saint-Hyacinthe; N. P. Sorel; Z. Delaunais, V. R. Gagnon, Québec; L. O. P. Sherbrooke.

M. J. M., Québec.—Nous publierons votre partie la semaine prochaine. Merci.

N. P. Sorel.—Nous ne pouvons, faute d'espace, publier ce que vous demandez. Nous vous le renverrons par la poste.

J. Gauthier, Montréal.—Nous espérons avoir bientôt le plaisir d'annoncer la formation d'un Club d'Echecs canadien. Déjà il a été fait quelques démarches dans ce but.

A un amateur.—Il suffit de connaître la marche du cavalier, avec laquelle vous serez familiarisés en quelques minutes; le cavalier passe toujours d'une case blanche sur une noire, et réciproquement, en franchissant obliquement l'espace d'une case. En vous procurant l'ABC des Echecs de M. Pretti, vous trouverez toutes les explications nécessaires à l'étude de cette science.

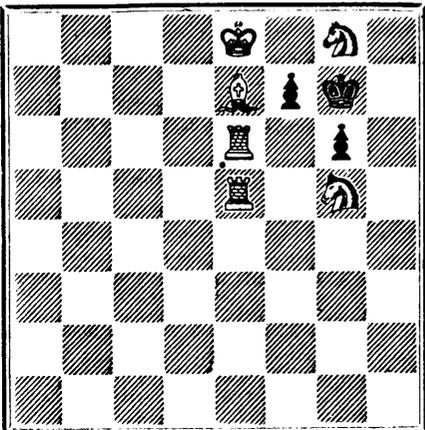
TOURNOI INTERNATIONAL.—Le Rév. C. E. Ranken vient de gagner une autre partie, ce qui donne le résultat suivant: Angleterre, 17; États-Unis, 16, et 6 parties nulles.

Les vainqueurs de la section du jour du 14e tournoi mensuel du Café de la Régence, Paris, ont été: 1er prix: M. de Bezukrony; 2e prix: M. A. Joliet. Les vainqueurs de la section du soir ont été: 1er prix: M. Numa Pretti; 2e prix: M. Lepine.—Stratégie.

LETTRE "H." PROBLEME No. 156.

Composé par M. R. H. SEYMOUR, États-Unis.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

Solution du problème No. 154.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Blancs: 1 Dr pr C, 2 D 3e F, échec, 3 T pr P, échec et mat. Noirs: 1 R 4e F (A), 2 R 3e C, 1 R 4e D (B), 2 P joue ou R pr T, 1 R 6e D, 2 P joue.

68ème PARTIE

Jolie partie jouée récemment au Café de la Régence, Paris, sur la nouvelle variante du

Gambit Muzio Cascio.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Blancs: M. BAUCHER. 1 P 4e R, 2 P 4e F R, 3 C 3e F R, 4 F 4e F D, 5 Roquent, 6 D pr P, 7 P 3e D, 8 F pr P, 9 R 1er T, 10 C 3e F D, 11 C 5e D, 12 F 3e R, 13 D 2e F R, 14 D 3e C R, 15 C pr P, échec, 16 T pr P, 17 F pr D, 18 P 3e TR, 19 R 2e T, 20 D 7e CR (a), 21 F 4e F D, échec déc., 22 R 1er D, 23 R 1er F, 24 R 2e R, 25 P pr C, 26 R 3e D, 27 D 6e TR. Noirs: MM. BERTRAND ET GIFFORDS. 1 P 4e R, 2 P pr P, 3 P 4e C R, 4 P 5e C R, 5 P pr C, 6 D 3e F R, 7 C 3e F D, échec, 8 F 4e F D, échec, 9 P 3e D, 10 F 3e C D, 11 D 2e C R, 12 C 4e R, 13 C 5e C R, 14 F pr F, 15 R 1er D, 16 D pr T, 17 R pr C, 18 C 7e F R, échec, 19 C 3e F R, 20 F 5e D, 21 F 2e D, 22 C pr P R, éch. déc., 23 C 7e D, échec, 24 C pr F, 25 T D 1er R, échec, 26 TR 1er C R, 27 T 6e C, échec. Les Blancs abandonnent.

(a) Il est évident qu'ils ne peuvent prendre le Fou noir sans perdre la Dame.—Stratégie.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 11 avril 1878.

Table with 4 columns: Item, \$, c., c. Items include FARINE (Farine de blé de la campagne, Farine d'avoine, Farine de blé-d'Inde, Sarrasin), GRAINS (Blé par minot, Pois do, Orge do, Avoine par 40 lbs., Sarrasin par minot, Mil do, Lin do, Blé-d'Inde do), LÉGUMES (Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, Oignons par tresse), LAITERIE (Beurre frais à la livre, Beurre salé do, Fromage à la livre), VOLAILLES (Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, Oies au couple, Canards au couple, Poules do, Poulets do), GIBIERS (Canards (sauvages) par couple, do noirs par couple, Pluviers par douzaine, Bécasses au couple, Pigeons domestiques au couple, Perdrix au couple, Tourtes à la douzaine), VIANDES (Bœuf à la livre, Lard do, Mouton do, Agneau do, Lard frais par 100 livres, Bœuf par 100 livres, Lièvres), DIVERS (Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, Ciel à la douzaine, Haddock à la livre, Saindoux par livre, Peaux à la livre).

Librairie Payette & Bourgeault

On trouvera constamment à cette Librairie : Livres de prières et de piété, depuis les reliures les plus communes jusqu'aux plus riches.

Livres de littérature de tous les auteurs canadiens. Livres classiques, en usage dans tous les collèges, couvents, etc., etc.

Papeterie, tapiserie, imagerie, articles religieux, etc., etc. en grande quantité.

Fournitures d'école et de Bureau, une spécialité. Ordres pris pour fabriquer des cadres de toute sorte.

Impressions et reliures de livres blancs exécutées sous bref délai.

Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront un avantage en s'adressant à leur magasin pour faire relier leur journal.

Payette & Bourgeault,

No. 250, rue Saint Paul,

Vis-à-vis la rue Saint-Vincent, Montréal.



PECHEAU HOMARD

Département de la Marine et des Pêcheries, Branche des Pêcheries

OTTAWA, 22 mars 1879.

L'attention du public est attirée sur les règles suivantes des Pêcheries adoptées par le Gouverneur-Général en Conseil, le 13 du courant, annulant tout ordre antérieur en Conseil relativement à la pêche au homard :

1. Dans cette partie de la Nouvelle-Ecosse, comprenant les parties des comtés de Cumberland et Colchester, sur la Baie de Fundy, les comtés de Hants, Kings, Annapolis, Digby, Yarmouth, Shelburne, Queen's, Lunenburg, Halifax, Guysboro, Richmond, Cap Breton et Victoria; aussi dans la Province du Nouveau-Brunswick, la partie du comté de Westmoreland, sur la Baie de Fundy, et les comtés d'Albert, St-John et Charlotte; il sera illégal de pêcher, prendre, tuer, vendre, acheter ou (sans excuse légale) de posséder du Homard du 1er jour d'Avril au 1er jour d'Avril de chaque année.

2. Dans cette partie de la Province de la Nouvelle-Ecosse, comprenant les comtés d'Inverness, Antigonish, Pictou et partie de Colchester et Cumberland, Détroit de Northumberland; et cette partie de la Province du Nouveau-Brunswick, comprenant les comtés de Westmoreland (en partie), Kent, Northumberland, Gloucester et Restigouche; et aussi dans les Provinces de Québec et l'île du Prince-Edouard, il sera illégal de pêcher, prendre, tuer, vendre, acheter ou (sans excuse légale), de posséder du Homard du 25e jour d'Avril au 25e jour d'Avril de chaque année.

3. Il sera illégal en tout temps de pêcher, prendre, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession tout Homard femelle, dans le temps du fraie ou ayant des œufs y attachés. Homard à écaille tendre ou tout jeune Homard d'une longueur moindre de neuf pouces de la tête à la queue, à l'exception des pinces, et lorsqu'ils sont pris par accident dans les filets ou tout autre appareil de pêche employés légalement pour les autres poissons, ils doivent être remis en liberté au risque et aux frais du propriétaire des filets ou de tout autre appareil, ou du propriétaire de la pêche auquel incombe la preuve de telle mise en liberté.

Par ordre,

W. F. WHITCHER,

Commissaire des Pêcheries.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, se sont reçues à ce bureau jusqu'à

SAMEDI,

LE 19 AVRIL PROCHAIN,

inclusivement, pour la confection et la pose d'un appareil calorifère aux édifices des départements publics en voie de construction à Québec.

Les plans et le devis descriptifs de l'ouvrage seront visibles à ce bureau, après le 26 du courant, tous les jours, entre 10 heures a.m. et 4 heures p.m.

Les soumissions devront être endossées : " Soumission pour appareil calorifère."

Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

ERNEST GAGNON,

Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 14 mars 1879.

N. B. Pas de reproduction sans un ordre par écrit. Québec, 15 mars 1879.

Longpré & David

AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THÉRÈSE

MONTREAL.

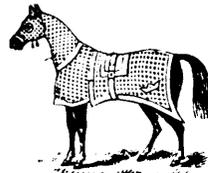
A.-B. LONGPRÉ.

L.-O. DAVID.

INFIRMERIE DE CHEVAUX

H. L. A. AUDRAIN, Médecin Vétérinaire

(DIPLOME DU COLLEGE VETERINAIRE DE MONTREAL)



A l'honneur de prévenir le public que le 1er mai prochain, il ouvrira un établissement vétérinaire très-comfortable, dans le faubourg de Québec, sur la rue Panet, près de la rue Sainte-Catherine.

En attendant, il continuera de soigner à domicile, à prix réduits.

Les personnes qui désirent l'encourager peuvent le consulter à toute heure à sa résidence.

Au coin des rues Visitation et Ontario, 377.

Montréal, 2 avril 1879.

AGENTS LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Vous sommes sérieux en faisant cette offre. Echantillons gratuits. Adressez-vous à

SHERMAN & CIE., Marshall, Mich.



Chemin de Fer Intercolonial 1878-79

ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Table with 2 columns: Destination and Time. Rows include Pointe-Lévis (8:00 A.M.), Rivière-du-Loup (2:00 P.M.), Trois Pistoles (3:00), Rimouski (4:49), Campbellton (10:00), Dalhousie (10:21), Bathurst (12:28 A.M.), Newcastlle (2:10), Moncton (5:00), St-Jean (9:15), Halifax (1:30 P.M.).

Chars Pullman sur les Trains Express. Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9:45 P.M. Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent,

177, rue St-Jacques.

C. J. BRYDGES,

Surintendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement.

Montréal, 18 nov. 1878.

Pour les Enfants et les Invalides

ET

POUR LA TABLE DE FAMILLE.

Il n'y a pas d'empois alimentaire qui soit aussi riche en propriétés particulières à ces préparations que la

Farine de Blé-d'Inde de DURHAM.

Les ménagères trouveront que c'est l'article le plus délicieux et le plus économique pour le dessert. Les cuisiniers de profession ont fourni plusieurs recettes originales pour le préparer, lesquelles sont imprimées sur chaque paquet.

Insistez pour qu'on vous donne la Farine DURHAM.

Tous les épiciers respectables la vendent.

WILLIAM JOHNSON,

28, rue Saint-François-Xavier, Montréal,

Seul agent pour les Etats-Unis et le Canada.

La vue est d'une valeur incalculable



HEARN & HARRISON vendent les meilleures LUNETTES en cristal pour \$1; en argent, \$2; en or, \$3; magnifiques Lunettes d'Opéra de \$2 à \$10; Télescopes, \$2 à \$20. Satisfaction garantie.

242 et 244, RUE NOTRE-DAME

PORTRAITS

DE

Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centins.

Adressez les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix : 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents s'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

Produit pharmaceutique français

GOUDRON DE GUYOT, liqueur concentrée et titrée

Mode d'emploi du GOUDRON DE GUYOT : En boisson, une cuillerée à café pour un verre d'eau, pour bronchites, catarrhes pulmonaires, toux opiniâtre, rhumes, phthisie pulmonaire, irritation de poitrine, maux de gorge, dyspepsie, catarrhe de la vessie.

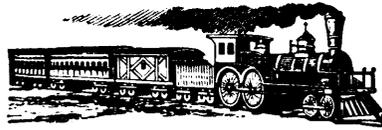
En lotion, pour affection de la peau, démangeaisons, maladies du cuir chevelu, clous et furoncles.

En fumigation, pour laryngites, affections des bronches, catarrhes pulmonaires, phthisie.

Le GOUDRON DE GUYOT se prend indifféremment à tous les moments de la journée, soit à jeun, soit pendant les repas. Il est avantageux de prendre cinq à six verres d'eau de GOUDRON par jour; au reste, le GOUDRON DE GUYOT est suffisamment connu pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'étendre plus longuement sur son efficacité dans toutes les affections mentionnées plus haut.

FABRE & GRAVEL,

219, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit :

Table with 2 columns: Train Name and Time. Rows include Train Express pour Hull (9:30 et 5:00), Train Express de Hull (9:10 et 4:45), Train pour St-Jérôme (5:00 P.M.), Train de St-Jérôme (7:00 A.M.).

Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard.

Bureau-Général : No. 13, Carré de la Place-d'Armes.

TARNES, LEVE & ALDEN,

Agents des Billets. Bureaux : 202, rue St-Jacques, au-dessous de l'Institut des Artisans, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. SCOTT, Surintendant-Général.

C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers.

Montréal, 19 décembre 1878.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

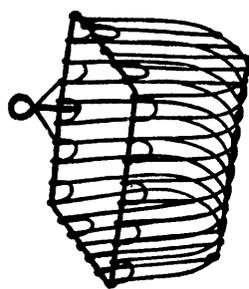
Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandeliers, Ostensoirs, Ciboules, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Cœurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Mérimo, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail, ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenade, etc.) Cire d'abeille pure, Cierges en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix.

Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes.

A. C. SENECA & Cie.

Importateurs et manufacturiers.

No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.



SHEPWOODS EFFETS EN FIL LUSTRE

Hiers, Paniers à éponges, Porte-brosse et savon, Vases à céleri et à marinades, Paniers à cartes de visite, chez L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

SOUS PRESSE

RECUEIL

De 16 mélodies, avec paroles Anglaises, Espagnoles et Françaises,

COMPOSÉES PAR LE

Comte de Premio-Real,

Devant paraître dans la première quinzaine de Mars, chez

A. LAVIGNE,

Editeur de musique,

Importateur de pianos et harmoniums,

25, rue Saint-Jean (Banque d'Épargnes), Québec.

LA POUDRE ALLEMANDE

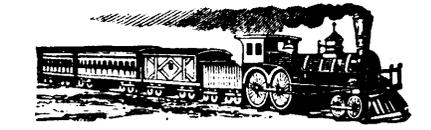
SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.



CHEMIN DE FER DE Q. M. O. & O.

DIVISION EST

Commençant MARDI, le 11 FÉVRIER, les trains pour cette division partiront comme suit :

Table with 2 columns: Train Name and Time. Rows include Départ d'Hochelaga (3:00 p.m.), Express (7:10 a.m.), Arrivée à Québec (10:10 p.m., 3:50 p.m.).

DE RETOUR :

Table with 2 columns: Train Name and Time. Rows include Départ de Québec (12:45 p.m., 6:15 p.m.), Arrivée à Montréal (7:30 p.m., 10:10 a.m.).

Les Trains quitteront la Station du Mile-End dix minutes plus tard.

Billets en vente aux bureaux de Starnes, Leve & Alden, agents, 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame, et aux Stations d'Hochelaga et du Mile-End.

J. T. PRINCE, Agent-général des Pass.

Montréal, 7 février 1879.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnés. Adressez : BAXTER & CIE., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.

PETIT MOIS DE ST-JOSEPH

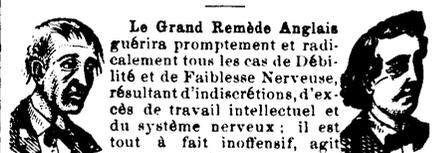
Pensées pieuses pour le mois de Mars, avec une Neuvaine, par l'auteur des "Paillettes d'Or"

Jolie brochure in-32 de 68 pages.—Prix : 5cts chaque. 40cts la douzaine, \$3.00 le cent. Montréal : Librairie St-Joseph—CADIEUX & DEROME, 207, rue Notre-Dame. L'auteur de ce pieux opuscule dédie son modeste travail à l'ange gardien de la Sainte-Famille, et le prie d'allier semer ces pieuses pensées dans les murs bénis de la famille chrétienne.

"Là, ajoute-t-il, elles germeront sous votre influence, échauffées doucement par la prière et la méditation, et elles produiront ces gracieuses vertus qui font le charme du foyer; la piété, le travail, la concupescence, le support, l'amabilité."

Inutile de faire l'éloge de ce PETIT MOIS, qui est déjà rendu à sa 4ème édition.

REMÈDE SPECIFIQUE DE GRAY



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix : \$1 le paquet, six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à :

La Compagnie de Médecine de Gray, Windsor, Ont.

Vendu à Montréal, en Canada et aux Etats-Unis par tous les Pharmaciens.

AVIS!

The Scientific Canadian

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLAGE, GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix : Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.